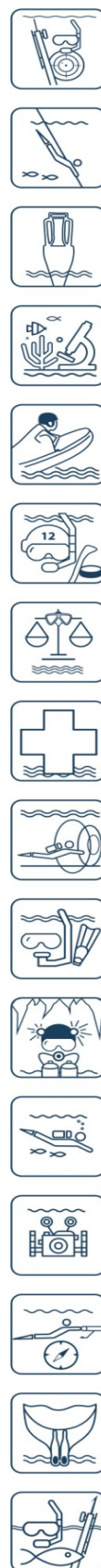


PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

COMITÉ RÉGIONAL GRAND EST DE LA FFESSM.



Maison départementale des sports de Moselle. ACADEMOS, 2 rue plénière 57420 VERNY - www.ffessmest.fr

Affilié à la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins sous le N° 06. - Statuts déposés au tribunal d'instance de Metz le 26/05/2014. Volume 164 Folio n° 22. - Agrément Ministériel Jeunesse et Sports - SIRET 448 108 118 00036, Code APE 9312Z

GRAND EST

Le Comité Régional GRAND EST, déclaré conformément aux articles 21 à 29 du Code civil local maintenu en vigueur par la loi d'introduction de la législation civile française du 1er juin 1924 pour les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de Moselle ; et conformément à la loi du 1er juillet 1901 pour les autres départements, a pour objet de décliner dans son ressort territorial les missions définies au titre 1 des statuts de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins, la FFESSM.

Inscrit au tribunal de Metz le 2 mai 2016 sous le volume 164, folio numéro 22, en vertu des statuts modifiés en assemblée générale le 6 mars 2016.

Numéro SIREN 448108118

Numéro SIRET 44810811800036 - Code APE 9312Z



Promenade subaquatique en Alsace – Grand EST

AVANT-PROPOS

Une nouvelle équipe dirigeante a été élue le 17 novembre 2024 par l'Assemblée Générale du Comité Régional Grand Est pour l'olympiade 2025-2028.

Elle propose une stratégie de développement, formalisée dans le présent document, qui s'appuie à la fois sur les projets électoraux de la liste, sur l'expérience retirée dans l'exercice des précédents mandats, sur la stratégie de développement fédérale nationale dont nous sommes un organe déconcentré et sur la réalité de terrain. Elle prendra également en compte les priorités du ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative, telle la prévention des violences et des violences sexuelles, du dopage, l'éducation à la citoyenneté ...

Cette stratégie se veut à la fois innovante, pertinente, efficiente et au plus près des attentes de nos commissions, de nos clubs et de nos licenciés. Elle a pour but de donner de la lisibilité à nos valeurs pour qu'elles soient comprises et que l'ensemble des acteurs concernés se les approprient et nous aident à les porter.

TABLE des ABREVIATIONS	7
INTRODUCTION - PRÉSENTATION	8
Fonctionnement de la Région GRAND Est	8
Une activité essentiellement bénévole	9
La plongée, un sport à environnement spécifique	10
L'environnement réglementaire	10
La formation	11
Les activités au sein de la FFESSM	12
LA PLONGÉE SCAPHANDRE.	12
Les activités sportives.	12
Les activités culturelles.	14
Les activités de service.	15
I - ETAT DES LIEUX.	16
1° - Quelques chiffres	16
Les usagers	16
Le projet	16
2° - Environnement et ancrage territorial	16
Partenaires de l'association	16
Partenaires publics.	16
Partenaires privés.	17
L'ancrage territorial	18
Champagne Ardenne	18
Lorraine	18
Alsace	18
3° - Ressources humaines	19
Les dirigeants au sein du CR Grand Est	19
Les personnes ressources	19

Activité salariale.	19
La structuration interne	19
La prise de décision	20
La communication	20
Interne	20
Externe	20
Organisation du travail et du management	21
4° - Ressources financières et logistiques.	21
Les ressources financières	21
Logistique de l'association	23
II - PROJET ASSOCIATIF.	23
Les actions à mener	23
1° Formation	23
- Plongée technique (plongée scaphandre ou bouteille)	23
- Activités sportives et culturelles	26
- Formation de dirigeants à destination des présidents et responsables de clubs.	29
Formation des présidents de CODEP	29
2° Développement des pratiques et leur accès pour tous, MIXITÉ SOCIALE.	31
- Féminisation	31
- Accès aux jeunes, accès aux scolaires	33
- Accès des seniors aux sports sous-marins.	34
Accès aux personnes en situation de handicap	35
- Accès au jeune public issu de milieux défavorisés	36
3° Soutenir et développer le bénévolat	37
4° Sites de plongée, piscines et fosses.	38
1 – Sites de plongée	38

2 – Piscines	40
3 – Fosses	40
5° Promotion et communication	41
1 - Développer la communication « EXTERNE »	42
2 - Améliorer la communication « FFESSM »	42
3 - Optimiser la communication « Comité Régional Grand Est »	43
6° Développer le sport de Haut niveau	46
1. Promouvoir le travail de nos commissions sportives et les résultats de nos sportifs	46
2. Aider les clubs “formateurs d’excellence sportive”	46
7° Attirer de nouveaux pratiquants.	48
8° Lutter contre les incivilités	49
9° Organisation de manifestations sportives	49
10° Création DU « SPORT SANTÉ »	50
11° formations à l’éthique, à la citoyenneté, prévention du dopage et des conduites addictives	51
12° Développement durable	52
13° Croissance des effectifs	54
Les moyens financiers	55
CONCLUSION	57

TABLE DES ABREVIATIONS

BEES 1	Brevet d'État d'Éducateur Sportif (existe au 1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} degré)
BP JEPS	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
CACI	Certificat médical d'absence de contre-indication
CDOS	Comité Départemental Olympique et Sportif
CDR	Comité Directeur Régional
CMAS	Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques
CODEP	Comité Départemental
CR Grand Est	Comité Régional Grand Est
CROS	Comité Régional Olympique et Sportif
CTR	Commission Technique Régionale
DE JEPS	Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
FFESSM	Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins
MF	Moniteur Fédéral (existe au 1 ^{er} et 2 ^{ème} degré : MF1, MF2)
PESH	Plongeur En Situation de Handicap
PSC 1	Prévention et Secours Civiques du 1 ^{er} degré
PSP	Plongée Sportive en Piscine
QPV	Quartier Prioritaires de la politique de la Ville
SCA	Structure Commerciale Agréée de la FFESSM
SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
TIV	Technicien d'Inspection Visuelle

FONCTIONNEMENT DE LA RÉGION GRAND EST

Le CR Grand Est est un organisme déconcentré de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins (F.F.E.S.S.M.). La FFESSM est la fédération délégataire en France pour les sports subaquatiques ainsi que la plongée.

Le CR Grand Est est chargé de développer et de favoriser, dans son ressort territorial, par tous les moyens appropriés, sur le plan sportif, artistique, culturel ou scientifique, la connaissance, l'étude et la protection du monde et du patrimoine subaquatiques, le respect de l'environnement, ainsi que la pratique de toutes les activités et sports subaquatiques ou connexes ... (article 2 des statuts). Nous avons également une mission de prévention auprès de la population, en réalisant des formations de secourisme (PSC) et de préventions des noyades à tous les âges de la vie.

L'École Française de Plongée est principalement représentée par la FFESSM. Notre fédération comporte plusieurs activités : la plongée proprement dite, des activités sportives en rapport avec la plongée, comme la nage avec palmes, le hockey subaquatique, l'apnée, l'orientation subaquatique, la plongée sportive en piscine, la nage en eaux vives, le tir sur cible, la photo-vidéo sous-marine et des activités culturelles comme la biologie et l'environnement subaquatique aussi bien en eau douce qu'en eau de mer, l'archéologie subaquatique, ainsi que la plongée souterraine. Au service de ces commissions sportives et culturelles, nous disposons d'une commission juridique, d'une commission technique (qui assure la sécurisation et l'enseignement de la plongée bouteille) et d'une commission médicale. L'ensemble de nos activités est détaillé sur le site internet de la FFESSM : www.ffessm.fr et les activités de la région Grand Est sont détaillées sur le site Internet CR Grand Est : www.ffessmest.fr

Concrètement, le CR Grand Est couvre la région Grand Est : Champagne Ardenne, Lorraine et Alsace. Il se décline en 10 départements, placés sous la responsabilité de comités départementaux FFESSM (CODEP).

La région Grand Est représente 148 clubs et 5 structures commerciales agréées (SCA) pour un total de 9 143 plongeurs licenciés, ce qui représente 6,8 % des effectifs de la FFESSM.

Le CR Grand Est générera un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 563 368 €.

Il est géré par un comité directeur composé de 19 membres élus par les clubs et SCA, auxquels s'ajoutent trois suppléants. Il comporte également un représentant des SCA. Ses choix et ses décisions sont essentiellement mis au service des commissions spécialisées qui représentent la décentralisation des Commissions nationales de la Fédération. Elles comportent un président élu en AG, qui nomme un président adjoint et 2 vice-présidents, chargés de l'assister. En général, un chargé de finance complète l'équipe qui gère les commissions; souvent c'est le président de la commission qui assume cette fonction.

Actuellement, ces commissions sont :

- Apnée
- Archéologie
- Photo - vidéo
- Environnement et Biologie subaquatique
- Hockey subaquatique
- Juridique
- Médicale et prévention
- Nage avec palmes
- Plongée sportive qui comporte deux parties :
 - Plongée sportive en piscine abrégé PSP
 - Orientation subaquatique (en milieu naturel)
- Technique (enseignement de la plongée sous toutes ses formes).
 - Avec les particularités de la plongée enfant et plongée handisub
- Tir sur cible subaquatique

3 commissions de la FFESSM ne sont pas représentés dans le Grand Est, il s'agit de :

- Nage en eaux vives : il n'y a pas de site de pratique dans notre région
- Plongée souterraine : il n'y a pas de lieu de pratique
- Pêche sous marine : cette activité est interdite en eaux intérieures

UNE ACTIVITÉ ESSENTIELLEMENT BÉNÉVOLE

Avec 97 % de clubs associatifs, les bénévoles représentent la grande majorité des encadrants de la pratique des activités subaquatiques et des dirigeants des associations de sports sous-marins. Ils constituent donc la base indispensable à la pérennisation et au développement des activités subaquatiques.

Dans une société qui tend vers plus d'individualisme, le développement des sports sous-marins prouve la passion et l'implication des bénévoles pour ces activités. Cela n'empêche pas les difficultés pour en mobiliser de nouveaux tant dans l'encadrement que dans la direction des associations. La crise du bénévolat s'est encore amplifiée lors de la crise Covid.

La féminisation au sein des structures dirigeantes, ainsi que la féminisation des cadres de haut niveau est toutefois en progression, signe que les actions menées ont été efficaces.



Rencontres régionales Jeunes

LA PLONGÉE, UN SPORT À ENVIRONNEMENT SPÉCIFIQUE

La plongée subaquatique est une activité sportive qui impose à ses pratiquants l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques solides.

En effet, s'aventurer dans les profondeurs du milieu aquatique, soumettre son organisme aux effets de la pression et à d'importantes variations de température, utiliser du matériel de plus en plus complexe et sophistiqué, sont autant de facteurs qui concourent à ranger la plongée subaquatique parmi les sports à contraintes particulières, lié à l'environnement spécifique, anciennement appelés « sports à risque ».

Les progrès réalisés en termes de sécurité, nous ont permis de quitter définitivement cette étiquette, y compris au niveau des assurances. Pour autant, nous continuons de tout mettre en œuvre pour améliorer la santé et la sécurité de nos pratiquants.

La réponse aux risques réside dans :

- Une réelle formation théorique et pratique des plongeurs.
- L'élévation générale du niveau des plongeurs confirmés.
- La formation de formateurs et d'encadrants.
- L'organisation de séminaires et colloques.
- Le retour et le partage d'expériences.

L'ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE

La réglementation de la plongée est inscrite dans le Code du Sport (Art. A.322-71 à A.322-101 et Annexes III-14a à III-20b). Les sports subaquatiques répondent également aux règlements mis en place par la fédération délégataire, la FFESSM.

Les cadres mentionnés dans cette présentation sont les guides de palanquée, les initiateurs et les moniteurs fédéraux du premier et du deuxième degré ou MF 1 et MF 2. Un MF 1 a les mêmes prérogatives qu'un BEES 1 option plongée subaquatique, mais il ne peut exercer son activité qu'à titre bénévole. Le MF 2 est formateur de cadre et a les mêmes prérogatives qu'un BEES 2. Le DE JEPS a les mêmes prérogatives d'encadrement et d'enseignement qu'un MF 2, à l'exception de l'évaluation de l'initiateur club. De plus, il n'a pas la possibilité d'être évaluateur 2^{ème} degré en examen pour les formations de cadre supérieur, pour cela il faut être DES JEPS.

LA FORMATION

C'est un élément constant en plongée, de première importance. Pour pratiquer l'activité il faut pouvoir former des plongeurs, et pour former des plongeurs il faut pouvoir former des cadres.

Les formations nécessaires concernent tous les niveaux de plongeurs : 1, 2 et 3.

Les formations de cadre concernent les guides de palanquée, qui seront formés par les clubs, les CODEP ou les Régions, puis validés lors d'un examen ponctuel organisé par la CTR Est (Commission Technique Régionale). La CTR se compose d'un président élu qui délivre les diplômes de plongée niveau 4 (guide de palanquée), Initiateur et MF 1. Pour cela il est aidé par une équipe de MF 2 ou BEES 2, de futurs DE et des Instructeurs Régionaux (IR) ou Nationaux (IN), qui sont formateurs de formateurs, experts auprès des comités directeurs, et évaluateurs pour les examens de haut niveau.

Depuis 3 olympiades nous avons amélioré le maillage territorial en créant des postes d'instructeurs régionaux dans les zones qui en étaient dépourvues. De même, nous avons amélioré la féminisation à ce très haut niveau de plongée et d'enseignement. Nous continuons à former de jeunes cadres, afin d'assurer la relève.

Les formations de moniteurs sont assurées par les MF 2, BEES 2, DE, IR et IN.

Les formations de cadres, initiateurs, entraîneurs, moniteurs, juges et arbitres des différentes commissions sportives ou culturelles sont assurées par les cadres deuxième degré des disciplines concernées. Par exemple, c'est un MEF 2 Nage avec Palmes qui va former les initiateurs de Nage avec Palmes.

L'ensemble des enseignants, a pour mission depuis 2010 d'enseigner le respect du milieu pendant et autour des activités. Depuis 2016, les formations insistent sur les notions de civisme, de sport citoyen, d'éthique, de lutte contre les discriminations sous toutes leurs formes ; la lutte contre le sexisme, la violence dans le sport et contre le dopage sont également mises en avant.

Les formations concernent aussi l'ensemble des autres disciplines du champ délégataire de la fédération et des formations d'initiateur, de moniteur entraîneur du 1^{er} et 2^{ème} degré, de juge et d'arbitre ou encore d'escorte (agents participants à la prise en charge lors des contrôles anti-dopage).

A signaler, l'évolution en cours de la filière métier et la mise en place de formations organisées en bloc de compétences, qui à l'heure actuelle ne reconnaissent pas d'équivalences avec les brevets fédéraux. Cette décision, si elle est maintenue, va engendrer un effondrement de la filière professionnelle.

Notre fédération bénéficie d'un système dérogatoire lui permettant d'entretenir en son sein les bouteilles de plongée avec une possibilité de répondre aux exigences de requalification des bouteilles tous les 6 ans au lieu de 2 ans, hors système dérogatoire.



Ce dispositif impose de former des techniciens d'inspection visuel (TIV) par des formateurs TIV. Le comité Grand Est organise des formations initiales et de recyclage dans tous les départements de la région.

LES ACTIVITÉS AU SEIN DE LA FFESSM

LA PLONGÉE SCAPHANDRE.



Elle concerne la plongée sous-marine avec bouteille.

Cet aspect a été développé plus haut.

LES ACTIVITÉS SPORTIVES.

Sont concernées toutes les commissions sportives de la région Grand Est :

- **L'Apnée**, discipline en plein essor, très active, médiatisée classée en Haut Niveau depuis 2021. Elle comporte plusieurs disciplines : statique, en mouvement ou en profondeur. Elle est aussi une activité de loisir, dite plongée libre, qui est le plus simple moyen de découverte de nos milieux naturels avec la randonnée subaquatique.



Nous comptons au sein de la région Grand Est plusieurs sportifs médaillés lors des derniers championnats de France ainsi qu'aux Championnats du Monde.

En Alsace nous avons une équipe dirigeante très impliquée au niveau national et dans nos réussites à l'international par la direction de l'équipe de France et l'organisation de stages compétitions à Mulhouse de grande réputation.



Nous avons aussi organisé le championnat du monde d'apnée Indoor à Mulhouse, en juillet 2015, qui a fortement marqué les esprits de la communauté mondiale par la qualité de sa réalisation dans le Grand EST et qui a ainsi permis de susciter des vocations et participer à l'essor de cette discipline.

- **La Photo-Vidéo sous-marine** perfectionne la pratique de nos licenciés et forme des moniteurs



et des niveaux de photographes et de vidéastes. Elle apporte son soutien aux différentes commissions régionales lors de leurs stages ou compétitions. Les images terrestres et subaquatiques produites durant ces activités permettent de témoigner du dynamisme de nos commissions et facilite leur communication.

Les qualités d'images progressent au sein de la FFESSM, par des formations adaptées, classées par niveau.

Il existe des championnats nationaux et internationaux, dont les plus belles réalisations sont visibles lors de festivals d'image sous-marine, de championnats de France et de championnats du monde. Nous comptons des champions de France et des champions du monde dans nos rangs.

- **Le Hockey Subaquatique** est un sport d'équipe, qui se pratique en piscine. La région Champagne Ardenne dispose des meilleures joueuses et joueurs au niveau national et international.



La France est régulièrement championne du monde dans cette discipline, qu'elle soit féminine ou masculine. Le Hockey subaquatique se développe bien dans la région, en particulier par la création de plusieurs sections « jeunes » et un

développement d'équipes féminines.

- **La Nage en Eau Vive**, consiste à effectuer en toute sécurité, des descentes de rivière, en exploration ou en compétition. L'encadrement se fera en fonction des difficultés, celles-ci étant classées par catégories.



- **La Nage Avec Palmes**, est une épreuve de vitesse, à la fois physique et technique, en surface et sous l'eau, avec bouteille ou en apnée. Elle est bien sûr aussi une activité de loisir et de forme pour tous les plongeurs.



Elle est classée sport de haut niveau par le Ministère des Sports. La région Grand Est a la chance de compter des athlètes de haut niveau parmi ses membres

Nous avons plusieurs médaillés nationaux et internationaux, un champion du Monde junior, évoluant dans deux clubs formateurs de niveau 2, sur les 13 nationaux.

Elle se pratique aussi en milieu naturel. En compétition sur de longues distances.

Notre objectif sera de développer cette activité sur le plan régional.



Colas ZUGMEYER
champion d'Europe 400m IMMERSION

- **La plongée sportive**. Elle comporte deux activités distinctes : en milieu naturel et en piscine.

En milieu naturel : l'**Orientation Subaquatique**, consiste à la fois en une épreuve physique de vitesse et une épreuve d'habileté. La région Grand Est est très présente et active dans cette discipline.



Nous avons des championnes du monde, championnes d'Europe et championnes et champions de France. Nous y gagnons régulièrement plusieurs médailles aux championnats du monde. Cette commission très active sur l'Alsace, essaime bien sur la région Grand Est et le territoire national.

Elle a aussi innové en adaptant cette discipline pour les jeunes et les PESH, innovation reprise à l'international.

En milieu artificiel : la **Plongée Sportive en Piscine** ou PSP. Il s'agit d'une commission créée en 2014. Son activité a été très rapidement diffusée dans la région Grand Est et continue de s'étendre ; nous avons organisé plusieurs formations de juges et arbitres, et nous avons également organisé plusieurs compétitions à l'échelon départemental et régional.



Lors de notre participation aux championnats de France, nous avons rapporté 2 titres de champion de France. La sélection française s'est classée à la première place des nations devant la Russie et le Maroc, à la World Cup en octobre 2016, à Marrakech. Depuis, les très bons résultats sont toujours là.

- **La pêche sous-marine** n'est pas active dans nos eaux intérieures. Cette pratique est interdite en eau douce.

- **Le tir sur cible** est une discipline issue de la pêche et de l'apnée, créée dans la région Est en 2014. Nous avons organisé des formations d'arbitres et de cadres, des compétitions sur plusieurs départements, et sélectionné des athlètes pour les championnats de France. L'activité est en pleine croissance.



LES ACTIVITÉS CULTURELLES.

- La **commission archéologie subaquatique**, active au sein de la région Grand Est, a pour mission la découverte de vestiges « engloutis ». La réglementation de cette activité est très complexe, au niveau des autorisations et des conditions de plongée.



Un chantier de prospection dans la Blies au niveau du parc archéologique de Bliesbruck-Reinheim a été retardé par la pandémie Covid, ce projet devrait pouvoir se concrétiser sur la nouvelle olympiade.

- La **commission environnement et biologie subaquatique** a pour mission la découverte et l'analyse du milieu subaquatique. Cette commission est d'une grande richesse au niveau de la région Est et est à l'origine de nombreux travaux et publications scientifiques.



La communication vers le grand public est également très présente : DVD, films, livres, plaquettes immergeables ...

Des stages et formations sont organisés vers le grand public, ou pour la certification de niveau de pratique ou d'enseignement de la biologie subaquatique.

- La **commission plongée souterraine** a pour mission d'explorer les cavités immergées, sous terre. Nous avons dans nos rangs des experts reconnus, qui cumulent les explorations et l'enseignement. En effet, les règles de sécurité en plongée sous plafond sont très strictes. Cette commission pourrait retrouver sa place au sein de notre comité.



LES ACTIVITÉS DE SERVICE.

- La **commission juridique** est composée de personnes ayant des compétences en droit, chargées d'une activité de conseil envers les présidents de clubs, les moniteurs et les licenciés. Une commission de discipline existe également au sein de la région, sa mission consistant à régler des litiges sportifs ou humains, la prévention et la conciliation étant toujours favorisées.

- La **commission médicale et de prévention** est très active. Elle est à l'origine de nombreux travaux concernant les aptitudes à la plongée, l'objectif étant de permettre l'accès de celle-ci au plus grand nombre et en toute sécurité.

Elle comporte plus de 160 médecins bénévoles sur la région Grand Est ! Elle participe à la formation médicale, en intervenant en particulier lors de l'enseignement à l'université des DIU de médecine hyperbare, du DU de médecine et traumatologie du Sport, de la capacité de médecine du sport, du DIU de maladies tropicales.

Elle a également créé un nouveau diplôme universitaire international de « médecine des sports subaquatiques et de la plongée » destiné aux médecins fédéraux de plongée, aux médecins du sport et aux généralistes effectuant des certificats de non contre-indication à la plongée et aux diverses activités que nous proposons. Cette formation est conduite par le Centre Hospitalier et Universitaire de Nancy et de Luxembourg.

I - ETAT DES LIEUX.

1° - QUELQUES CHIFFRES :

LES USAGERS

Nous avons commencé l'olympiade avec 9 809 licenciés. L'objectif fixé était de dépasser les 10 000, mais la crise " Covid " est passée par là et nous ne sommes plus que 9 148 licenciés pour la saison 2023/2024, en difficulté de renouvellement par restriction des activités.

Le nombre de clubs est stable à 152 clubs et le nombre de SCA (Société Commerciale Agréée) est de 4.

LE PROJET

Il est formalisé. Il est connu actuellement des dirigeants, du siège national, des CODEP, partiellement par les présidents de clubs et certains licenciés.

Ce projet est largement partagé.

Le plan d'action est élaboré et sera communiqué à tous les dirigeants et moniteurs du Grand Est. Une évaluation des besoins a été réalisée en amont des élections, et les moyens de répondre aux réalités de terrain sont mises en œuvre. Nous envisageons d'élaborer également un questionnaire destiné à recueillir les attentes des licenciés.

2° - ENVIRONNEMENT ET ANCRAGE TERRITORIAL :

PARTENAIRES DE L'ASSOCIATION.

PARTENAIRES PUBLICS.

Conseil régional : Convention pluriannuelle sur 4 ans.

Conseil départemental : subventions au niveau des CODEP. Partenariat fort avec la collectivité européenne d'Alsace par la participation à la Commission Alsacienne des Espaces, Sites et Itinéraires (CAESI). Inscription de la Gravière du Fort comme premier établissement au ESI du Bas-Rhin.

DRJSCS : à ses différents niveaux.

CROS et CDOS : participation au fonctionnement des CROS par la présence d'élus de la FFESSM sur plusieurs CROS et CDOS.

Mairie et communauté de commune pour les mises à dispositions des équipements sportifs pour la pratique de nos activités et compétitions.

SDIS : Signature d'une convention d'usage d'un site de plongée, la base fédérale régionale, avec les SDIS 67, 68, 54, 88, 52 et 57.

Université de Strasbourg : collaboration bénévole pour études scientifiques (biologie et environnement)

Université de Nancy : collaboration bénévole pour étude scientifique (physiologie de l'apnée)

Collaboration avec le **ministère de la défense** par la mise à disposition d'un lieu de plongée pour les plongeurs de l'armée de terre du 1^{er} régiment de hussards. Mise à disposition du site pour la **gendarmerie fluviale**.

Collaboration bénévole avec l'**université de Mulhouse** pour des études scientifiques sur la physiologie de l'apnée et l'entraînement des apnéistes de haut niveau.

Etc....

PARTENAIRES PRIVÉS.

Alsace Nature, structure alsacienne de **France Environnement**.

Le **Ried Bleu**, association de promotion et de défense des zones humides de la plaine du Rhin.

Buffo, association de défense des batraciens.

Nous collaborons bénévolement avec ces structures pour la défense du milieu et pour des études scientifiques.

Molécule, entreprise de spectacle de Sélestat qui nous met régulièrement à disposition du matériel de sonorisation, éclairage ou projection, pour diverses manifestations conséquentes.

Électricité Heidt, entreprise d'électricité est un de nos partenaires

Aquadif, magasins de plongée et SCA

Diverses entreprises en partenariats autour de manifestations et d'équipes sportives. Ainsi que lors de travaux sur notre base fédérale.

Etc...

Une recherche active en mécénat sera conduite, un groupe de travail est créé afin de mettre en place une communication à destination de financeurs potentiels, en particulier pour le sport santé et les actions en faveurs des Personnes En Situation de Handicap.

L'ANCRAGE TERRITORIAL.

CHAMPAGNE ARDENNE :

4 CODEP	Nombre de clubs	Nombre de licenciés
Ardenne (08)	6	277
Aube (10)	6	491
Marne (51)	9	801
Haute Marne (52)	6	303

LORRAINE :

4 CODEP	Nombre de clubs	Nombre de licenciés
Meurthe et Moselle (54)	27	1353
Meuse (55)	5	250
Moselle (57)	30	1781
Vosges (88)	8 + 1 SCA	554
Luxembourg (rattaché à la Lorraine)	1	79

ALSACE :

2 CODEP	Nombre de clubs	Nombre de licenciés
Bas-Rhin (67)	32 + 2 SCA	2013
Haut-Rhin (68)	19 + 1 SCA	1325

3° - RESSOURCES HUMAINES :

LES DIRIGEANTS AU SEIN DU CR GRAND EST :

Comité de direction : 20 personnes (dont le représentant des SCA) + 3 suppléants.

S'ajoutent à ces personnes les 12 présidents de commissions, qui sont assistés chacun par un 1^{er} vice-président et un 2^{ème} vice-président.

Des chargés de mission sont recrutés en dehors du CR Grand Est. Ces charges sont créées au fur et à mesure des besoins. Les chargés de mission sont en lien avec un référent du comité, dont la fonction est de les assister afin de leur faciliter la tâche et de leur donner les moyens de la remplir. Pour l'olympiade 2024 - 2028 sont d'ores et déjà nommé 4 chargés de missions : 1 personne pour le développement durable, une pour la plongée jeune et les actions en faveur des QPV, une pour tout ce qui concerne le Handisub et une pour les conseils juridiques, en plus des actions de la commission juridique.

Les CODEP comportent également un comité, des présidents de commission et ils sont construits sur le modèle du CR Grand Est. Le nombre de membres de leurs comités directeurs se situe entre 12 et 20 personnes. Ils peuvent avoir des chargés de missions recrutés en dehors du comité.

LES PERSONNES RESSOURCES :

C'est-à-dire les entraîneurs, encadrants, formateurs, formateurs de formateurs, juges, arbitres, formateurs de juges et formateurs d'arbitres ont tous une spécialité en rapport avec la commission dont ils exercent l'activité.

Leur inventaire, tenu à jour, fait partie du plan de développement. Nous souhaitons connaître les personnes ressources actives discipline par discipline et leur maillage territorial pour optimiser les formations et la mutualisation en vue du développement. Cet inventaire doit être mis à jour annuellement.

ACTIVITÉ SALARIALE.

Nous n'avons pas de salarié au sein du CR Grand Est.

LA STRUCTURATION INTERNE :

L'organigramme, ainsi que sa diffusion font partie du plan de développement. Plusieurs vecteurs seront utilisés : site internet, plaquettes de présentations, Newsletter, Facebook, Instagram, mailing, etc...

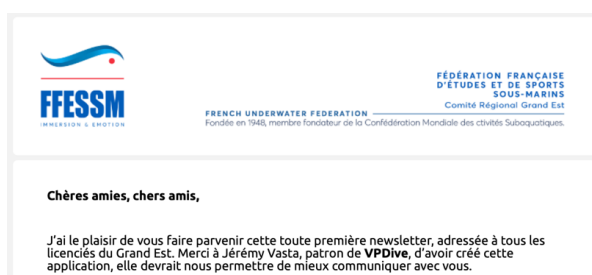
LA PRISE DE DÉCISION :

Elle est assurée par le comité, sur un vote à main levée le plus souvent, décision prise à la majorité simple des voix. En cas d'égalité du vote, le sujet est soumis à une étude complémentaire et remis à discussion plus tard, afin d'obtenir le consensus le plus large possible. Les prises de décisions rapides et urgentes sont assurées par le bureau (9 membres), ou par le comité après consultation par mail.

Il est demandé aux membres du comité de répondre rapidement aux mails, dans un délai maximal de 3 jours, sauf congés ou déplacement à l'étranger, afin de pouvoir assurer la réactivité nécessaire à une bonne gestion.

LA COMMUNICATION :

Il s'agit d'un axe de développement indispensable pour le CR Grand Est.



INTERNE :

Entre dirigeants : par téléphone, SMS, mail, réunions présentiels, téléconférences et visioconférences, Facebook ...

Aux adhérents : Une newsletter sera diffusée 3 à 4 fois par an. Une équipe est dédiée pour la diffusion d'informations par Instagram et Facebook.

Sur le site Internet, un calendrier de toutes les activités, formulaire de demande d'assistance, textes, devra être tenu à jour.

EXTERNE :

La communication externe de la part du Comité Régional Grand Est s'est bien étoffée :



participation au salon international de la plongée de Paris, nouveaux vêtements facilement reconnaissables de face et de dos, continuation d'une « faites de la plongée » manifestation annuelle qui se décline sur plusieurs départements de la région Est et s'est diffusée au niveau national (Centre, Bretagne Pays de Loire, Nouvelle Aquitaine, etc...)

Participation aux assises nationales de randonnée et des sports de nature et à toutes les actions de sports de nature menées par le CROS ou la région Grand Est.



Réalisation de calendriers et kakémonos illustrés valorisant les activités de nos commissions, la féminisation de nos activités et nos sites de plongée locaux ...

Réalisation de reportages photo et vidéo lors des compétitions et stages régionaux avec publication sur notre chaîne de diffusion Internet (Vimeo).
<https://vimeo.com/user80587867>

L'hébergement des ces reportages devra être étendu à YouTube pour obtenir une plus large diffusion.

https://www.youtube.com/channel/UCAREOMouXD_B3byluP1NA1Q

Plus de vidéos en ligne permettront des adresses web plus lisibles et mémorisables.

ORGANISATION DU TRAVAIL ET DU MANAGEMENT :

- Nous ne disposons pas de toutes les compétences dans notre capital humain.

De ce fait nous sommes amenés à solliciter d'autres personnes (CDOS, CROS, comptables, experts comptables, spécialistes en matériel, etc ...)

- Les dossiers courants sont gérés par les membres du comité, les présidents de commissions, les chargés de mission. Les missions sont précisées, les moyens sont attribués selon les besoins (financiers, humains...), un calendrier est établi, l'avancement des dossiers est constaté aux réunions du comité directeur.

Le Comité Directeur du Comité Régional Grand Est se réunit 3 fois par an au minimum.

4° - RESSOURCES FINANCIÈRES ET LOGISTIQUES.

LES RESSOURCES FINANCIÈRES :

Nous avons un compte de résultat, un budget prévisionnel, un bilan et une comptabilité analytique. Nous n'avons pas de plan de trésorerie.

Le chiffre d'affaires de la région Grand Est devrait être de l'ordre de 563 368 €. Il s'agit avant tout des recettes des licences et des cartes de brevets qui sont ensuite rétrocédées au siège de la FFESSM, moyennant une ristourne. De cette somme sera également déduite la ristourne pour les CODEP, qui représente leur principale source de financement.

Le budget prévisionnel de l'association est de 261 000 € sur l'exercice 2024-2025.

Les subventions attendues de la région (ANS et région Grand Est) se montent à 48 000 €.

Ce budget sert en priorité à financer l'action des commissions et assurer le fonctionnement du CR Grand Est.

Il n'y a pas de politique tarifaire appliquée à la région Est. Celle-ci relève de la totale liberté des clubs et SCA.

L'exercice comptable de la région a été redéfini suite aux exigences ministérielles, imposant que notre AG se tienne avant la fin de l'année. De ce fait, l'exercice va du 1^{er} septembre au 31 août. Pour plus de transparence, toutes les dépenses et recettes constatées à l'avance ont été supprimées des écritures comptables pour refléter au mieux la réalité de la trésorerie et permettre une meilleure lisibilité de celle-ci aux présidents électeurs et aux licenciés.

LOGISTIQUE DE L'ASSOCIATION :

Les locaux utilisés sont mis à disposition par les maisons des sports (Régionales et départementales), ainsi que par le CODEP 67 en ce qui concerne la Gravière du Fort <http://www.gravieredufort.fr> . D'autres lieux sont parfois utilisés : amphithéâtre de faculté, établissements scolaires, salles municipales ...

Le matériel à disposition consiste en : ordinateurs, vidéo-projecteurs, scanners, imprimantes, caméras et caméras sous-marines, kakémonos, banderoles ...

Oxygène et malles de sécurité, défibrillateurs semi-automatiques, stations de gonflage. Matériel de compétition. Matériel pédagogique, mannequins de secourisme ...

Un analyseur de gaz électronique a été acquis afin de permettre aux clubs de vérifier la qualité de leur air comprimé et par là même le fonctionnement de leur compresseur. Cette analyse de gaz est gratuite pour tous les clubs.

L'aménagement de la base fédérale de la gravière du fort permet le stockage de façon rationnelle de divers matériels, en particulier du matériel vidéo destiné à couvrir les manifestations sportives, à réaliser des diffusions des activités subaquatiques en diffusion directe, en mode multi-caméras grands écrans et diffusion simultanée sur internet. Ce matériel est mutualisé au niveau de toutes les commissions, y compris au niveau national.

La logistique ne serait pas complète si on ne parlait pas des piscines, fosses et lieux de plongée de la région Grand Est. Ces inventaires sont à réaliser en début d'olympiade et à refaire en fin d'olympiade. En effet, on assiste de temps en temps à la création de nouvelles piscines et à la fermeture d'autres.

En effet, en l'absence de mer proche et vu la température de nos lacs et gravières en hiver, la piscine ou mieux encore la fosse de plongée sont des incontournables. Les fermetures des piscines, quand bien même elles ne seraient que provisoires, impactent fortement les clubs et leur nombre d'adhérents, et donc le nombre de licenciés.

LES ACTIONS À MENER

1° FORMATION

- **Généralités en plongée technique** : Comme dans beaucoup de disciplines sportives, la formation est un élément essentiel de notre mission.

Cette formation doit s'adresser en premier lieu aux pratiquants. Pour pouvoir les former, il nous faut des formateurs (Initiateurs et MF 1). Pour les faire plonger, il faut des guides de palanquée afin d'en assurer l'encadrement. Pour avoir ces encadrants et ces formateurs, il nous faut des formateurs de formateurs.

La sécurisation de la plongée passe par ces formations, ainsi que par une pratique régulière de l'activité.

- PLONGÉE TECHNIQUE (PLONGÉE SCAPHANDRE OU BOUTEILLE)

- BÉNÉVOLE :

C'est la fonction principale de la Commission Technique Régionale. Une grande partie de sa mission sera déléguée aux Commissions Techniques Départementales, tant pour certains examens (Initiateurs) que pour la préparation des guides de palanquée et des cadres MF 1.



Les formations PSC que nous assurons à nos plongeurs sécurisent nos plongées. Elles apportent également un rôle citoyen dans leur quotidien, au vu de la situation géopolitique actuelle, avec la recrudescence des attentats. Cette mission revêt la plus haute importance, car elle permet au plus grand nombre de participer aux secours.

La validation des formateurs de formateurs est une prérogative nationale, mais nous avons la possibilité d'assurer leur formation et leur préparation à l'examen. Une préparation des cadres MF 2 (formateurs de formateurs) sera assurée au travers de plusieurs actions : un premier stage initial MF2 sera organisé en mai 2025. Suivi des stagiaires par un enseignement théorique et pratique tout le long du cursus.

Favorisation de leur participation à des stages et examens. Mutualisation des encadrants aptes à exercer ces missions, mise à disposition de ces cadres sur l'ensemble du territoire.

Les cadres fédéraux de deuxième degré ne peuvent tous participer aux diverses actions de la CTR sur une année. Il est intéressant dans ce cadre, afin d'éviter une démotivation, de leur dédier un week-end de formation, comportant des groupes de travail, des communications sur les résultats des veilles technologiques, médicales, juridiques etc.

Nous souhaitons mettre en place une mailing liste pour l'ensemble de ces cadres deuxième degré, afin de les tenir au courant des dernières informations.

Pour les participations aux stages de la CTR, il conviendra d'envoyer systématiquement à tous les cadres deuxième degré, la liste des gens retenus, afin qu'ils puissent se libérer.

Valoriser les actions des formateurs des E1, E2 et E3 et créer des actions de recyclage, de groupes de travail, de séminaires de remise à niveau. Favoriser la participation des MF1 aux stages et examens d'initiateurs et aux stages et examens niveau 4, création de tutorats MF 1 – MF 2 pour un partage d'expérience, enrichissant dans les deux sens.

Réunir au moins une fois tous les présidents des commissions techniques départementales pour mutualiser les infos, créer une dynamique. Une première réunion a été organisée en décembre 2024.

- PROFESSIONNEL :

La dimension professionnelle de nos activités est peu développée dans le Grand Est. Les clubs et les comités n'ont pas de salariés. Les sports et les activités culturelles sont entièrement encadrées par des bénévoles diplômés, nombre de nos moniteurs sont BEES 1^{er} et 2^{ème} degré en plongée subaquatique, ou DEJEPS plongée subaquatique mais ils encadrent bénévolement. Ils participent à la formation des DE et des DES sur le terrain et/ou comme tuteur pour leur mémoire.

La plongée avec ou sans scaphandre étant classée en environnement spécifique, les formations professionnelles sont exclusivement mises en œuvre par un réseau d'établissement public (CREPS) dûment habilité par l'État – Ministère des Sports. Au nombre de 5, ces établissements (Antibes, Montpellier, Bordeaux, Pointe à Pitre, Saint Denis de la Réunion) sont tous très éloignés de notre région ce qui n'est pas sans conséquence sur le maintien des compétences sur notre territoire. Cependant, nombre de nos encadrants ont des brevets d'état, mais exercent à titre bénévole. Nous participons à la formation des DE et DES sur le terrain et/ou comme tuteur pour le mémoire et les stages.

Les professionnels sont présents dans les 4 SCA (Structure Commerciale Associée). Ils sont présents et associés à toutes nos activités, mais ils exercent exclusivement en plongée scaphandre, enseignement et organisation de plongées.

La qualification sans scaphandre est également représentée, elle intéresse bien sûr les nombreux apnéistes de bon niveaux et moniteurs fédéraux 1^{er} et 2^{ème} degré de la région.

La dimension professionnelle a été développée. Nous avons conclu un partenariat avec la société « Challenges Académies » qui nous a permis de former sur cette olympiade une vingtaine de BP JEPS « plongée scaphandre »

ACTIONS :

- inventaire des cadres actifs sur le territoire, avec répartition territoriale des cadres et féminisation à mentionner ;
- réalisation d'un stage initial MF 2 régional sur la région Est ;
- mise en place de programme de formation MF 2 en soirée et sur les WE sur au moins deux lieux de la région Est ;
- formation des initiateurs et des guides de palanquée confiée aux CODEP, avec aide aux CODEP n'ayant pas la compétence pour remplir cette mission ;
- formation de moniteurs premier degré (MF1) ;
- formation PSC par les CODEP. Le seul Codep à ne pas avoir l'agrément est la Meuse 55.
- poursuite du partenariat avec « Challenges Académies » pour augmenter le nombre de BP JEPS « plongée scaphandre » sur le Grand Est.

EVALUATION :

- le nombre de brevets « techniques » délivrés devra dépasser 800.
- le nombre de RIFA x délivrés devra dépasser 1000.
- taux de réussite aux examens : L'amélioration de la qualité et du nombre de formations devra entraîner un meilleur niveau de préparation des candidats aux différents brevets et qualifications réduisant les taux d'abandon avant examen et augmentant d'autant les taux de réussite constatés
- brevets assurant un meilleur maillage territorial : tous les CODEP devront disposer d'au moins un cadre 2ème degré. Cela concerne la Haute-Marne, la Meuse et les Vosges ;
- le nombre de diplômes PSC délivrés devra dépasser les 150 ;
- les 10 CODEP devront avoir l'agrément préfectoral pour la formation PSC ;
- programmation durant d'olympiade d'un stage initial MF2.
- participations des MF 1 aux stages et examens initiateur et niveau 4
- séminaires de formation et de recyclage : nombre d'actions et nombre de participants à augmenter.
- mise en œuvre effective d'un stage passerelle MF1 - BP JEPS sur le Grand Est

- ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES :

Les commissions sportives ont besoin d'entraîneurs, de juges et d'arbitres.

Les commissions culturelles ont besoin de formateurs et de juges.

Les présidents de commissions ont besoin d'aide dans la gestion de leur activité. Nous leur proposerons des formations sur le mode de fonctionnement, des outils pour la gestion financière de leur activité, des tutoriels pour la communication sur notre site Internet www.ffessmest.fr

La mutualisation des moyens est aujourd'hui un incontournable. Pour l'optimiser, il nous faut disposer d'un inventaire du matériel à disposition de ces commissions, ainsi d'ailleurs que du comité.

Il faut proposer un outil d'évaluation sur les formations au sein de ces commissions qui permette un retour sur les formations diplômantes, nombre d'hommes, de femmes et d'enfants formés et répartition territoriale. Même outil pour les formations non diplômantes : nature de la formation et répartition.

Les sports de compétition :

Le haut-niveau :

Parmi notre périmètre délégataire, trois disciplines sont reconnues de haut niveau par l'Etat.

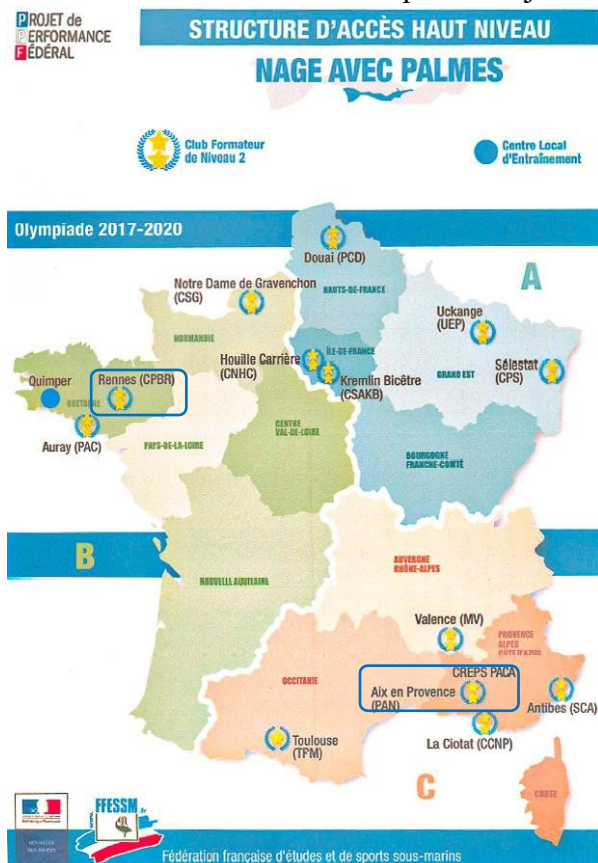
La **Nage avec Palmes (NAP)** Indoor

L'apnée Indoor et l'apnée eau libre

Le Hockey subaquatique

La Nage avec Palmes

Nous avons dans le Grand Est plusieurs jeunes, hommes et femmes qui sont sélectionnés en



équipe de France, inscrits sur la liste ministérielle des sportifs de Haut Niveau et qui ont décroché des médailles lors de compétitions internationales. Ces athlètes sont principalement issus de 2 clubs formateurs repérés dans le Parcours de Performance de la fédération : il s'agit du Club de Plongée de Sélestat et Palme Uckange Évolution de Uckange.

Nous nous devons de leur apporter une aide en termes d'entraînement, de financement, de valorisation, etc.... dans un contexte où la fédération ne dispose que de 2 structures de haut niveau éloignée géographiquement de notre région à savoir les Pôle France / Espoirs de Rennes et d'Aix-en-Provence. Les jeunes concernés devraient être accompagnés dans leurs études au-delà du lycée par la création de structures facilitant leurs entraînements.

L'apnée.

Nous avons une structure d'entraînement de haut-niveau à Mulhouse, le CETACE : Centre d'Entraînement Technique d'Apnée en Compétition de l'Est, dont l'objectif est de participer au développement et à la promotion de l'apnée en compétition, en proposant des entraînements et suivis personnalisés.

La réussite de l'équipe de France d'apnée, dont l'encadrement et les techniques sont en partie issus du CETACE, est exemplaire et nous comptons plusieurs champions et championnes dans le Grand Est, dont Eric Marchal Champion du Monde d'Apnée statique ! Nous avons également 2 juges arbitres inscrits sur la liste de Haut Niveau.

(Avec les progrès de l'entraînement et des athlètes le niveau s'envole et les places sont de plus en plus chères.)

Cette discipline doit être encouragée et soutenue.

Le Hockey Subaquatique.

Cette discipline se développe, le niveau des compétiteurs s'élève, plusieurs manches de championnats de France sont organisées dans l'Est. Des équipes féminines et des équipes de jeunes se constituent. Il faut encourager cette commission, très dynamique. Nous avons 3 sportifs de Haut Niveau inscrit et ces 3 sportifs ont été sélectionnés pour les championnats du monde en Malaisie en 2024

Le haut-niveau fédéral :

Plusieurs commissions sportives sont concernées.

L'orientation subaquatique.

Cette discipline est historiquement présente dans le Grand Est. Elle fait preuve de beaucoup de dynamisme par la création de compétitions enfant, par la création de matériel spécifique. Beaucoup de manches de coupe du monde se tiennent en Alsace et sont organisées par cette



dynamique commission. Nous avons régulièrement des podiums à l'international, particulièrement chez les femmes. Des jeunes du Grand Est sont en train d'intégrer l'équipe de France, dont deux juniors qui se sont classés 3^e des championnats d'Europe sénior, une discipline où les pays de l'EST entretiennent des professionnels et des semi-pro, c'est tout à fait remarquable et prometteur.

La Plongée Sportive en Piscine.

Nous avons un double champion de France dans cette discipline. Cette activité sportive a également une mission ludique, en effet, en dehors de la réalisation de chronomètres elle est très plaisante et accrocheuse. Nous devons encore la développer pour fidéliser les licenciés et obtenir plus de médailles en championnats de France.

Le Tir sur Cible.

Est maintenant très structurée et nous avons nos premiers titres en championnats de France. Elle doit être soutenue. L'activité se développe également en milieu naturel.

La Photo-vidéo sous-marine.

Cette commission vient d'être classée dans les commissions sportives par la CMAS (Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques) puisqu'elle donne lieu à des compétitions de photo et de vidéo. Elle est essentielle au développement de l'activité par les images qu'elle met à disposition des usagers et des néophytes.

ACTIONS :

- inventaire des cadres actifs (juges, arbitres, athlètes) sur le territoire, réalisé et tenu à jour annuellement ;
- inventaire du matériel des commissions et du comité ;
- formation de juges et d'arbitres, d'entraîneurs, de formateurs ;
- réalisation des manifestations sportives ou culturelles, à tous niveaux (départemental, régional, national et international) permettant ainsi une dynamique propice au développement de ces commissions ;
- mise à disposition d'un outil d'évaluation des actions menées ;
- mise à disposition d'outils de gestion, création de vademécum, tutoriels ...

EVALUATION :

- nombre de brevets délivrés : il devra être supérieur à 150 pour les commissions sportives et culturelles.
- nombre d'événements sportifs ou culturels.
- brevets d'encadrement assurant un meilleur maillage territorial.
- création effective des outils.

- FORMATION DE DIRIGEANTS À DESTINATION DES PRÉSIDENTS ET RESPONSABLES DE CLUBS.

Les formations non spécifiques des CROS sont un complément à cette formation, mais elles ne sauraient intégralement répondre aux besoins. En effet, vu notre environnement spécifique et les responsabilités particulières des présidents de clubs, une formation adaptée sera mise en place pour eux.

ACTIONS :

- formation des responsables de clubs à leurs missions spécifiques en rapport avec le code du sport, transmission des informations sur la veille juridique et environnementale, action de prévention sur le plan disciplinaire, mise en « conformité » des statuts des clubs
- formation à la désinfection du matériel de plongée
- formation à l'utilisation de LCA : le compte asso, afin de permettre aux clubs de faire des demandes de subventions
- thèmes selon l'actualité ...et recueil de demandes spécifiques par un questionnaire
- création de fiches de missions « président », secrétaire », « trésorier »

EVALUATION :

- réalisation de 2 journées de formations des présidents et responsables de clubs sur l'olympiade et/ou réalisation de visio-conférences.
- fiche d'évaluation de l'action remplie par les participants.
- création effective des fiches de mission

FORMATION DES PRÉSIDENTS DE CODEP.

Une formation spéciale va concerner les présidents de CODEP. Le CR Grand Est va renforcer son travail commun avec les comités départementaux afin de rendre cohérente sa politique sportive sur l'ensemble du territoire de la région. Une coordination politique efficace de nos associations, tout en assurant l'indépendance de chacune d'entre elles, garantira leur légitimité auprès des collectivités territoriales. Elles pourront ainsi continuer à bénéficier de financements locaux et nationaux qui leur permettront de développer les activités subaquatiques sur leur territoire.

Les CODEP sont les plus proches des clubs et les interlocuteurs privilégiés des administrations départementales, qu'elles soient d'État ou territoriales. En tant qu'entités du mouvement sportif, ce sont également des partenaires privilégiés des comités olympiques départementaux, les CDOS, qui maillent notre territoire.

Le comité régional est, au niveau fédéral, la structure d'administration des clubs sur le territoire. Il a pour vocation de mettre en œuvre la politique de développement fédéral en tenant compte des spécificités de son territoire et donc de sa politique de développement connexe.

Il s'agit de passer d'une organisation fédérale qui additionne les comités départementaux et le comité régional, à une organisation fédérale qui globalise notre territoire et nous rende capables de répondre de manière crédible, quelle que soit la partie de territoire concernée par un projet, quel que soit le mode de financement envisagé. Nous sommes les ressources humaines qui allons avoir à répondre à ce défi.

Il faut valoriser les actions des CODEP, les suivre, les encourager, leur donner les moyens de réaliser les objectifs fixés.

ACTIONS :

- organisation de deux conseils des CODEP par an (rencontre des présidents de CODEP et du CR Grand Est),
- recensement des besoins des CODEP,
- transmission de nos besoins aux présidents de CODEP 2 fois par an,
- communication sur les actions réalisées, transmises par les CODEP.
- réalisation de fiches de mission « président de Codep »

EVALUATION :

- réalisation de 2 conseils des CODEP par an,
- fonctionnement des CODEP : les objectifs nationaux et régionaux ont-ils été déclinés, réalisés ?
- participations de présidents et d'élus de CODEP aux conseils des CODEP,
- publication d'au moins un article par an, par chaque CODEP, dans nos moyens de communications.
- création effective des fiches de mission

2° DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES ET LEUR ACCÈS POUR TOUS, MIXITÉ SOCIALE.

Cet aspect va être développé au sein de la région Grand Est sous ses divers aspects.

- FÉMINISATION :

Le taux de féminisation est passé de 31% à 34%. Nous souhaitons encourager l'accès des femmes aux postes de responsabilités. Cette volonté politique est forte et nous en avons pour preuve une parité parfaite au comité directeur du CR Grand Est : 11 femmes pour 11 hommes, et 4 femmes pour 5 hommes au bureau. Nous souhaitons augmenter de façon significative la représentation féminine au sein des CODEP et des clubs, en particulier en ce qui concerne les présidences de clubs et favoriser le parrainage pour inciter des femmes à prendre des responsabilités.

Nous souhaitons continuer les « matinales », journées d'accueil préférentielles pour les



femmes, avec des thèmes spécifiques à chaque matinale. Ce ne sont pas des « journées entre filles », mais bel et bien des journées ouvertes, avec un choix de thèmes en rapport avec la féminisation, et toutes les possibilités de parrainage.

Les journées « la gravière en rose » devront être continuées.



Nous avons porté et offert au national, le slogan "la plongée avec un e"

*la plongée
avec un e*



ACTIONS :

- maintien des actions créatrices du groupe de travail féminisation, surtout composé de femmes pour réfléchir aux actions à mener, pour identifier les freins à la pratique de nos licenciées,
- faire évoluer l'image de la plongée qui est encore considérée par de nombreuses femmes comme une activité masculine car nécessitant une force physique importante (portage de lourds scaphandres, manipulation de charges, etc...),
- faire évoluer l'image des élus et présidents, encore considérée par de nombreuses femmes comme des luttes de pouvoir futiles entre mâles, la bonne gestion des clubs, des activités et la formation a évolué, encore faut-il le faire savoir !
- favoriser l'accès des familles aux activités. La mise en place de journées ou de week-ends « famille », où seraient regroupées des activités aquatiques pour toute la famille, devrait permettre de diminuer les contraintes et procurer à chacun, enfants et parents une activité qui leur convienne. Dans le même esprit, inciter les clubs à pratiquer des tarifs « réduits » pour famille, afin que les cotisations ne représentent pas un frein à l'activité,
- réaliser une « matinale » tous les 2 ans, et repenser sa forme
- réaliser une « matinale » dans un nouveau lieu,
- rechercher et proposer des solutions qui facilitent la participation des mères de famille, gardes d'enfant lors de réunions ou de colloques par exemple,
- mettre en place une politique volontariste de soutien et de valorisation des commissions et des clubs qui s'impliqueront de manière importante dans un programme d'amélioration de l'accueil des femmes dans leurs activités, par la réalisation d'un concours doté de prix,
- poursuivre la mutualisation avec la FFESSM, qui s'est fortement inspirée de nos actions pour le plan de féminisation
- faire évoluer le projet vers une plongée ouverte à l'insertion dans un sens plus large.

EVALUATION :

- le pourcentage de femmes licenciées doit dépasser les 35 %,
- réalisation effective de 1 matinale par an.



- ACCÈS AUX JEUNES, ACCÈS AUX SCOLAIRES :



- Inciter les clubs à créer des sections jeunes. Il y aura une référente plongée jeunes nommée. Sa mission consistera à donner des moyens pédagogiques aux moniteurs pour assurer la prise en charge des jeunes plongeurs ou sportifs. Une aide financière sera mise en place pour l'acquisition de matériel spécifique en cas de création de sections jeunes.

- Soutenir les actions auprès des scolaires par la mise à disposition de cadres, auprès de structures souhaitant organiser cet accueil.

- Soutenir et encourager les actions auprès des établissements scolaires, ainsi que le prévoit la convention du 14 juin 2016, signée

entre le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, le directeur national de l'UNSS et le président de la FFESSM. Cette convention lève certains obstacles et encourage les activités de plongée en milieu scolaire. Sont concernés écoles, collèges et lycées. Au travers de l'accord signé avec le GNPU (groupe national de plongée universitaire), les universités sont également concernées.

ACTIONS :

- inventaire des clubs ayant une section de plongée jeunes sur le territoire réalisé chaque année,
- promouvoir l'activité jeunes,
- faire connaître la charte J&S, éducation nationale, UNSS et FFESSM,
- clarifier les règles d'accueil et d'encadrement des jeunes afin de rassurer et d'encourager les élus et les moniteurs qui veulent développer l'activité,
- création d'un poste de référent plongée jeunes,
- formation de moniteurs à la spécificité de la plongée jeunes,
- subventions d'équipement pour la création d'une section jeunes : Il y aura une dotation de 500€ par club pour l'achat de ce matériel, si le club créé une section, avec au moins 8 jeunes,
- mutualisation de cadres pour les actions en milieu scolaire,
- développer des partenariats spécifiques avec certains établissements scolaires,
- proposer une animation « Plonge en 3^{ème} » aux collèges du Grand Est et promouvoir une formule nouvelle,
- cibler la communication vers les scolaires et les étudiants,
- créer un espace dédié aux jeunes sur le site Internet du CR Grand Est,
- créer un outil d'évaluation auprès des CODEP pour mesurer ces actions,
- participer au challenge Oxyjeune national, en organiser au moins 1 pendant l'olympiade
- réaliser une RRJ (rencontre régionale jeunes) annuelle

- organiser une journée / un colloque à l'adresse des jeunes eux-mêmes,
- créer une petite équipe consultative et ambassadrice autour du référent composée de jeunes,
- développer le sport santé en faveur des jeunes sédentaires, en faveur des jeunes atteints d'obésité.

EVALUATION :

- le nombre de licences enfants et jeunes devra croître de 5 %,
- création d'un poste de référent plongée jeune,
- nombre de sections jeunes créées sur la région Est,
- nombre d'actions auprès des scolaires effectuées sur l'olympiade.



- ACCÈS DES SENIORS AUX SPORTS SOUS-MARINS.

L'évolution de notre société, notamment le prolongement de l'espérance de vie en bonne santé, génère chaque année un nombre croissant de pratiquants potentiels. Outre le besoin d'activités physiques pour se maintenir en bonne santé, ces personnes cherchent souvent à recréer un réseau social qu'elles ont partiellement perdu en quittant la vie professionnelle. La palette très large des activités proposées par les sports sous-marins et le modèle associatif qui est le nôtre s'avèrent tout à fait adaptés pour satisfaire ces besoins. Dans le prolongement des travaux réalisés au niveau national entre la FFESSM et la Fédération Française de la Retraite Sportive, le CR Grand Est se propose de promouvoir et d'encourager l'intégration de ces nouveaux pratiquants dans nos activités.

Notre commission médicale régionale est à l'origine d'études scientifiques sur un grand nombre de pathologies, permettant l'accès à la plongée à des personnes présentant des pathologies fréquentes dans ces tranches d'âge : hypertension artérielle, angine de poitrine, infarctus du myocarde, diabète etc...

Ces travaux ont été diffusés et appliqués au niveau national, ils permettent largement d'améliorer l'intégration des seniors à nos activités.

ACTIONS :

- faire la promotion des activités subaquatiques parmi les seniors, en utilisant le vecteur de nos médecins fédéraux, par le biais d'associations en contact avec les seniors,
- réalisation d'une plaquette de promotion à distribuer à divers niveaux : magasins de sport, associations, cabinets médicaux ...
- développement du sport santé à destination des seniors.

EVALUATION :

- nombre de personnes de plus de 60 ans : progression de 5 % par rapport aux effectifs de 2024.

ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Ces actions que nous nommons « Handisub » sont historiquement présentes dans le Grand Est depuis 1972. La plongée est accessible aux personnes en situation de handicap, et elle doit leur être offerte. En effet, quelle sensation pour un tétraplégique que de se mouvoir sous l'eau en apesanteur ! Le comité Grand Est est très sensibilisé à cette pratique, son créateur est domicilié dans le Grand Est.



Le développement de ce type de plongée passe par la formation des cadres capables d'accueillir



ces personnes. La formation est déjà bien engagée. Ils ont des outils à leur service : la base fédérale régionale de la gravière du Fort avec les cales d'accès handicapés spécifique ; plusieurs piscines disposant d'une accessibilité, la piscine « phare » étant celle du centre aquatique OVIVE de Toul.

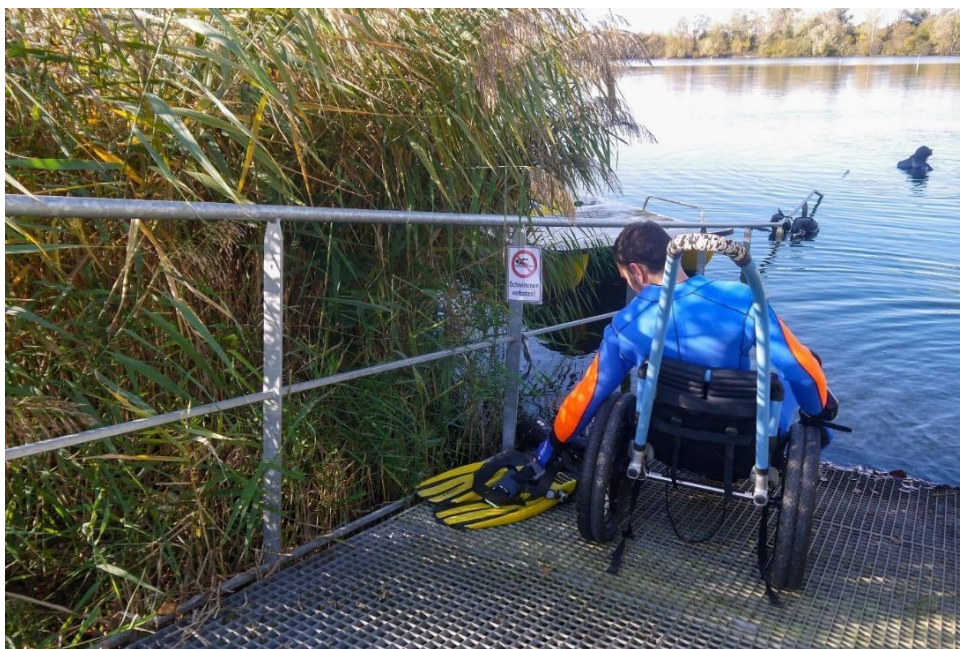
Les formations devront se poursuivre. Des contacts sont pris auprès des centres accueillant les personnes en situation de handicap, afin de promouvoir cette activité.

ACTIONS :

- inventaire annuel des cadres actifs sur le territoire,
- formation de cadres répartis sur l'ensemble du Grand Est,
- prise de contact auprès des IMP, ESAT ...
- développer la transversalité des actions en faveur des PESH, un chargé de mission est nommé auprès du CDR, l'activité HandiSub est indépendante de la commission technique et elle est gérée directement par le comité avec un budget spécifique alloué.

EVALUATION :

- nombre de cadres formés et répartition géographique,
- nombre de plongeur PESH pris en formation dans les clubs,
- nombre de baptêmes PESH réalisés,
- nombre de contacts pris auprès des IMP, ESAT ...



- ACCÈS AU JEUNE PUBLIC ISSU DE MILIEUX DÉFAVORISÉS :

Mener des actions auprès de ces jeunes : baptêmes de plongée, « pack découverte », formations plongée scaphandre, élargissement aux actions de l'ensemble des commissions sportives et culturelles. La plongée, avec ses valeurs de solidarité, la notion de binôme et la dépendance à l'autre présente un fort pouvoir éducatif. Le cadre réglementaire est contraignant, mais facilement partagé et accepté, ce qui a une forte valeur éducative. Ces actions sont à privilégier dans les zones classées dans le « contrat de ville », afin d'avoir une action dans le domaine de la cohésion sociale et de mener des actions sur les valeurs citoyennes du sport dans ces zones fragiles. La plongée, avec la dépendance à l'autre dans ses activités, est particulièrement bien placée dans ce domaine.

Les expériences pilotes menées dans le Bas-Rhin montrent des résultats spectaculaires sur le comportement, tant dans le milieu familial, scolaire et extrascolaire.

ACTIONS :

- baptêmes de plongée, formations aux divers niveaux,
- établissement de partenariats avec des mairies, des communautés de communes, des associations de quartier, des établissements scolaires de zones sensibles,
- diffusion de films dans les écoles, suivi de débats sur la protection de l'environnement.

EVALUATION :

- nombre de baptêmes de plongées réalisés,
- nombre d'opérations « plan ville » ,
- nombre de packs "découverte" (action sur trois plongées ou activités sportives),
- nombre de brevets délivrés.

3° SOUTENIR ET DÉVELOPPER LE BÉNÉVOLAT :

Dans une société en perpétuelle mutation, le responsable bénévole, toujours attaché à promouvoir les valeurs d'humanisme, de solidarité et de partage qui sous-tendent le projet associatif, voit son rôle et ses responsabilités évoluer fortement. On lui demande plus que jamais d'être motivé et disponible mais aussi compétent dans de multiples domaines. L'objectif du CR Grand Est est de l'aider à s'adapter et de maintenir intacte sa motivation en reconnaissant ses réalisations.

C'est aussi un axe parmi les 10 engagements de la fédération pour le développement durable : valoriser le rôle central du bénévole.

Différents axes seront explorés pendant cette olympiade :

Faciliter la prise de responsabilité des pratiquants

- Prendre en compte l'évolution du bénévolat (diminution du temps disponible).
- Favoriser le parrainage des pratiquantes et des pratiquants pour détecter les potentiels, les inciter et les accompagner pour devenir dirigeants et encadrants.
- Élaborer des outils susceptibles de simplifier le travail des bénévoles (gestion financière et comptable, site internet prédéfini, explications faciles d'accès des statuts et règlements, méthodologie pour l'organisation d'activités, de manifestations ...).
- Informer les licenciés sur les possibilités de défiscalisation afin de ne pas ajouter de charges financières à la charge de travail des bénévoles qui s'impliquent dans la vie du club.
- Favoriser la mise en place de gouvernances collégiales afin d'éviter le découragement prématuré des bénévoles actifs mais souvent surchargés.
- Informer les licenciés sur la vie et la gestion d'un club (diffusion des comptes rendus, journal du club, site web, réseaux sociaux ...).
- Créer des fiches de postes pour les différentes fonctions destinées à quantifier l'engagement et à faciliter la compréhension du poste.

Communiquer sur l'engagement bénévole

- Retrouver l'esprit fédéral originel, communiquer sur le rôle et l'intérêt de la fédération.
- Travailler sur l'image du bénévole et sur l'attractivité du bénévolat : relations sociales, humaines, développement de réseaux, acquisition de nouvelles compétences ...

Valoriser le travail des bénévoles auprès des partenaires institutionnels et privés

- Faire reconnaître le bénévolat au niveau comptable (guide du bénévolat, association.gouv.fr), valoriser financièrement les heures bénévoles dans les budgets (CEC).
- Favoriser la valorisation des acquis d'expérience (VAE).
- Aller auprès des bénévoles pour les remercier et les valoriser lors des différentes actions

- Honorer les bénévoles : médailles, articles dans la presse généraliste et/ou spécialisée, sensibilisation des collectivités sur le travail des bénévoles etc.
- Mettre au centre le plaisir de se mettre au service des autres, valoriser l'altruisme.

4° SITES DE PLONGÉE, PISCINES ET FOSSES.

1 – SITES DE PLONGÉE.

La région Est se situe loin des côtes et des mers. Malgré cet éloignement, nous sommes la 5° région de France sur le plan des effectifs. Ceci est rendu possible par l'existence de sites de plongées en eau douce : lacs naturels ou de retenue, gravières, carrières, rivières. Ces plans d'eau permettent la pratique de l'activité.

Cependant, l'accès à ceux-ci est très inégalement réparti sur notre territoire. De plus, les conditions d'utilisation de ces plans d'eau peuvent devenir un vrai parcours du combattant.

Depuis 2009, nous avons créé la « gravière du Fort » : www.gravieredufort.fr, devenue base fédérale en 2013. Véritable station de sports subaquatiques, cette base répond aux objectifs suivants :

- facilité d'accès (disposer d'un site dédié aux activités subaquatiques dans un contexte de difficultés d'accès aux équipements en termes de créneaux horaires adaptés, d'espace dévolu, de coût... situation amplifiée par un déficit croissant de piscine),
- accueil de tous les publics dont les plongeurs en situation de handicap (pouvoir proposer une offre adaptée pédagogiquement pour tous les pratiquants, quel que soit leur niveau de pratique ou leurs attentes et la formation des cadres),
- vitrine du « savoir-faire » fédéral et mise en valeur de la diversité des pratiques en sports subaquatiques tant dans le champ du sport loisir, du sport santé que du sport compétition,
- « SAS » idéal pour préparer les plongeurs, les randonneurs et les nageurs à la pratique en eau libre,
- liberté d'accès aux plongeurs et aux commissions sportives, 24h/24 et 7 jours/7, par moyens électroniques, cela ayant fortement fait changer des pratiques en semaine favorable aux licenciés exerçant certaines professions, occupés les week end et donc privés de formation et d'activités par nos accords traditionnels sur un créneaux du samedi après midi ou du dimanche matin



- accès possible aux plongeurs en situation de handicap,
- situation géographique proche de la majorité des plongeurs de la région Est (plus de 50% des plongeurs à moins de 100 km à vol d'oiseau),
- existence ou proximité d'un bâtiment pouvant servir de salle de cours
- hébergement proche,
- sécurité des plongées la plus optimale possible avec une visibilité de plus de 5 mètres sans éclairage,

Cet outil a été réalisé afin de développer l'activité et faciliter les missions des diverses commissions. Des compétitions régionales, nationales et internationales s'y déroulent souvent. Des examens de formateurs de formateurs y sont effectués. La fréquentation de la base est soutenue, plus de 45 000 plongées par an y ont été réalisées en 2024. Cela en fait le plan d'eau douce le plus fréquenté d'Europe.

Avant que cette fréquentation ne devienne un handicap, nous souhaitons rechercher d'autres plans d'eau sur la région, afin de diversifier les sites de plongée, de varier l'offre.

Un inventaire est à réaliser pour les sites de plongée. Nous avons créé une base fédérale. Ce projet a été lancé suite à un appel à candidature auquel la Gravière du Fort à Holtzheim a répondu. Elle a été retenue par le comité directeur régional puis validée dans cette fonction par le comité directeur national. Elle répond à un véritable besoin, tant pour les clubs de plongée, les organes déconcentrés, nos commissions départementales, régionales et nationales. Preuve en est la fréquentation, qui dépasse les 45 000 plongées par an et le calendrier des manifestations qui va de la simple activité clubs à des compétitions internationales.



Cependant, il est souhaitable de disposer d'autres lieux de plongée, pour la diversification de nos activités, pour éviter la sur-fréquentation de la gravière du Fort, pour limiter les déplacements, pour répondre à d'autres besoins : grande profondeur ou faible profondeur ...

Des équipements ont été installés dans les Vosges par le CODEP 88, mais le lieu est public, et soumis à des manques d'eau chroniques.

2 – PISCINES

L'inventaire des piscines et de leurs caractéristiques sera à réaliser. En effet, nous sommes extrêmement dépendants pour une grande partie de nos activités, notamment sportives, de santé et de sécurité par le maintien de la condition physique, de la mise à disposition d'une piscine. Les nombreux travaux de restauration de piscine, voire des fermetures, ont entraîné dans les régions concernées une importante chute du nombre de licenciés.

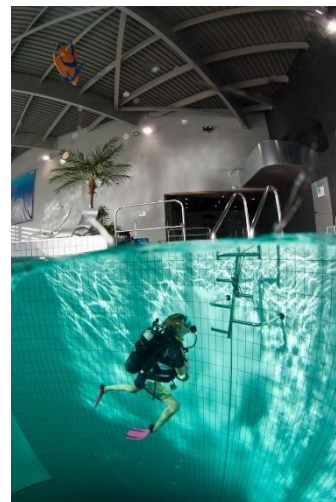
D'autre part le coût d'accès des piscines après restauration est malheureusement souvent rédhibitoire pour bon nombre d'associations. C'est un réel problème, dont la solution relève du pouvoir politique. Il est de notre devoir d'attirer l'attention des décideurs sur ce point.

Cet inventaire sera à charge des CODEP, qui sont au plus près du terrain.

3 – FOSSES

Un inventaire des fosses de plongée doit être refait.

Nous devons communiquer sur l'usage de ces fosses.



ACTIONS :

- maintien d'une aide financière pour l'aménagement et l'entretien de la gravière du Fort si besoin (matériel, station de gonflage, etc.)
- aide financière, pouvant aller jusqu'à 50 000 € pour la réalisation d'une fosse de plongée dans le cadre d'une création de piscine, parc aqua-ludique ...
- démarches pour rechercher d'autres sites de plongées,
- inventaire des sites de plongée existants avec l'appui des CODEP, inscription de ces sites de plongée dans les « ESI », Espaces, Sites et Itinéraires (Code du Sport),
- inventaire des piscines avec les horaires d'utilisation par les clubs avec l'appui des CODEP,

ÉVALUATION :

- fonctionnement de la base fédérale régionale,
- inventaire des piscines et des sites de plongée utilisés dans la région Est,
- inscription des plans d'eau utilisés pour la plongée dans les ESI.

5° PROMOTION ET COMMUNICATION

Faire connaître et promouvoir l'image des activités subaquatiques.

Pour commencer, il peut être utile de rappeler et de garder en mémoire que la communication passe nécessairement par des échanges, que seul, ou par petits groupes, nous n'arriverons à rien. Nous ne serons jamais tous d'accord, mais chacun doit donner son point de vue et des débats, viendront des solutions.

Beaucoup d'actions ont été réalisées ou sont en cours, au sein de la région Grand Est. Nous avons créé des produits axés sur la communication : dépliants, tee-shirts, kakémonos, Beach flag, films, etc...

Notre organigramme est matérialisé et diffusé.

Nous allons évoquer ensemble quelques axes. Certains sont évidents, certains sont déjà traités, mais en parler permet de ne pas les oublier et de les faire évoluer.

La notion de communication étant très large, elle devient rapidement floue et nous perdons son sens en fonction de nos interlocuteurs. Comme ceux-ci sont très nombreux et divers, il est bon de commencer par les classer.

Nous avons trois grands groupes :

1 – EXTERNE : Les institutions (Collectivités locales, pouvoirs publics, autres fédérations et associations, fournisseurs ...) et le grand public. Nous avons le sentiment que nos actions de communication centrées sur nos réalisations ont permis aux institutions de mieux nous connaître. C'est un travail de collaboration qui a permis cela, en particulier avec les conseils départementaux, les conseils régionaux et les CROS. Il faut bien entendu poursuivre ces actions.

2 – VERS LA FÉDÉRATION : La FFESSM avec ses organes déconcentrés et ses licenciés.

3 – VERS NOS MEMBRES : Le CR Grand Est avec ses commissions, ses clubs, ses licenciés et ses champions.

Pour chacun de ces groupes il s'agira d'adapter les moyens nécessaires pour les toucher, les intéresser, les capter de la meilleure façon. Il s'agit de publics que nous qualifierons d'internes ou d'externes. Pour certains nous parlerons de marketing, pour d'autres de publicité (ce n'est pas un mot tabou) ou encore de relations publiques ou tout simplement d'échanges, de dialogues. Il est important que tous au sein du CR Grand Est ayons le même langage auprès de chacun de nos interlocuteurs.

1 - DÉVELOPPER LA COMMUNICATION « EXTERNE »

- Tisser des liens directs avec les différents offices de tourisme (régionaux ou départementaux).
- Poursuivre les nouveaux axes de développement en fonction des politiques menées par les pouvoirs publics (réinsertion, jeunes de milieux défavorisés, personnes en situation de handicap...).
- Continuer d'être présent concrètement dans un maximum d'institutions et surtout essayer d'y avoir du poids.
- Être plus présent (au titre du CR Grand Est, des CODEP ou des clubs) sur des manifestations en régions, en France ou même à l'étranger.
- Poursuivre la « faites de la plongée », voire la labéliser et la diffuser.
- Maintenir des relations constantes avec la presse quotidienne régionale, la presse spécialisée et les médias TV et radio pour les activités de découverte ou sportives (mise à disposition de dossiers de presse, films, organiser des reportages, fournir des sujets montés) : créer un espace presse dynamique.
- Assurer une présence active sur les réseaux sociaux, créer une page Facebook et Instagram, pour pouvoir créer le « buzz » autour de certaines actions.
- Créer une plaquette et une vidéo à destination de nos interlocuteurs, expliquant qui nous sommes et ce que nous faisons. En effet, beaucoup d'interlocuteurs ne connaissent que la plongée bouteille, alors que nos actions concernent 14 domaines, complémentaires certes, mais différents.

2 - AMÉLIORER LA COMMUNICATION « FFESSM »

- Entretenir des relations courtoises et constructives avec l'équipe dirigeante.
- Proposer des personnes du CR Grand Est dans les réunions de la FFESSM. Montrer que nous sommes une région force de propositions et d'actions. Nous devons nous faire connaître et mettre nos réalisations en valeur. Notre président d'honneur Bernard SCHITTLY est président adjoint de la FFESSM au niveau national. Notre référente jeune est membre du Comité Directeur National.
- Présenter le CR Grand Est mais surtout nos clubs. Promouvoir notre savoir-faire et notre région aux autres comités régionaux et aux autres CODEP.
- Essayer de participer ou de créer des manifestations communes avec les autres comités, mener des actions de promotions communes.
- Encourager le port des tenues fédérales, qui est un vecteur de communication et de valorisation de notre comité.

3 - OPTIMISER LA COMMUNICATION « Comité Régional GRAND EST »

- Garder un lien fort et audible entre les clubs, les SCA et le CR Grand Est (nous ne sommes pas en attente, nous devons leur parler). Ils doivent se sentir soutenus et nous devons les aider dans leur tâche (trouver de nouveaux licenciés en particulier des jeunes et des femmes, garder leurs adhérents, leur proposer de nouvelles activités, ...) en bref, les informer.

- Aider les clubs et les CODEP dans leurs propres actions de communication, les aider à promouvoir leur présence, leur image auprès de leur commune, leur département et leurs autres partenaires.

- Un des problèmes récurrent des clubs est leur site Internet. Il est souvent lié à une seule personne, les mises à jour sont complexes et fastidieuses, les mailing list sont souvent obsolètes. Nous leur proposerons une solution « clé en main ».

- Casser l'image « hiérarchique » un peu nébuleuse et impersonnelle du CR Grand Est. Cela passe par une grande écoute de leurs besoins en allant à leur devant. Nous devons les INTÉRESSER, répondre à leurs besoins.

- Établir un dialogue permanent avec les CODEP, leur proposer et les aider à mutualiser des moyens techniques et humains. Les CODEP sont invités à travailler ensemble à mutualiser leurs moyens par-delà les frontières administratives.

- Inciter les commissions régionales à collaborer encore plus étroitement pour proposer de nouveaux produits et développer ceux qui existent. Appliquer plus de « transversalité » aux commissions. Cela signifie que les compétences des uns complèteront les compétences des autres. Par exemple, le perfectionnement aux épreuves d'apnée des brevets techniques avec des cadres apnée, la couverture des activités par les photographes afin de créer des banques de photos gratuites pour la promotion des activités, etc.

- Faire que chaque licencié, chaque responsable puisse trouver un interlocuteur pour répondre à ses besoins. Être réactif, avoir une bonne qualité d'écoute, répondre rapidement aux besoins.

Afin de travailler dans une bonne ambiance, plusieurs points importants sont donc à prendre en compte :

- Présenter la politique de communication du CR Grand Est à l'ensemble de ses membres, Commissions, CODEP, Clubs, licenciés.
- Être présent ou représenté à chaque fois que le CR Grand Est est invité à une réunion, une manifestation, augmenter notre visibilité, etc.

Si nous devons définir un mot d'ordre, une ligne de conduite elle pourrait se résumer par :

« Écouter, Répondre, Agir »

Cette politique ne demande pas de gros budgets, il s'agit surtout de resserrer les liens, de ne pas nous éparpiller, de mutualiser nos moyens et de nous faire connaître encore plus. En aucun cas, elle ne vient se substituer à la communication réalisée par chaque commission pour la réalisation de leurs actions respectives.

Il faut compléter et développer l'image du CR Grand Est et celle de la FFESSM

Un axe de communication des plus importants, parmi les 3 groupes que nous venons de développer, est le site internet. Celui-ci existe, a été fortement amélioré, mais doit encore être optimisé dans plusieurs domaines :

- une page pour les néophytes qui veulent découvrir la ou les activités, avec une vidéo
- un espace dédié aux jeunes
- un calendrier où l'ensemble des activités des diverses commissions apparaît
- un affichage plus efficient pour valoriser nos organismes de subventions et nos sponsors
- la mise en ligne de cours à distance, filmés en vidéo, avec les supports de cours accessibles, pour permettre à des personnes éloignées de suivre des enseignements à distance (e-learning)
- développement de la visioconférence pour faciliter les échanges

ACTIONS

Les principaux axes de communication à mettre en oeuvre rapidement

- **Amélioration des sites Internet.** Le comité régional Grand Est va proposer à l'ensemble des 148 clubs et 4 SCA du Grand Est de réaliser leur site Internet pour ceux qui n'en ont pas encore, de migrer vers un nouvel outil pour ceux qui ont déjà leur site et qui le souhaitent. Les avantages de ce système sont nombreux : facilité de mise en œuvre, migration assurée par le prestataire si les sites ne sont pas trop « lourd » (cas le plus fréquent pour les clubs), interconnexion de ces sites pour les mises à jour des membres, possibilité pour les membres de s'inscrire eux même, de payer leur cotisation, outil de comptabilité disponible, suivi des CACI (certificat médical). Cette migration se fera bien sûr sur la base du volontariat.

- **Presse :** créer un espace presse, recenser les manifestations sportives, de découverte, culturelle et créer les outils (articles « montés », dossiers de presse...) pour les promouvoir et informer les médias. Créer et tenir à jour une page sur nos champions, pouvoir offrir à nos « rédacteurs de dossiers » dans les CODEP, les informations utiles et nécessaires

- **Pouvoirs publics :** proposer nos offres pour l'accueil des publics en situation de difficultés ou de handicap, qu'ils soient de nos régions ou d'une autre.

- **Régions :** être présents dans les manifestations organisées par les régions ou dans les manifestations auxquelles elles participent en France ou à l'étranger afin de faire découvrir au plus grand nombre nos diverses activités et nos points d'accueil.

- **FFESSM :** participer à toutes les réunions, faire des propositions pour le développement de nos activités au plan national, rester une région incontournable lors de prises de décisions. Augmenter le nombre de licenciés. Faire connaître toutes nos possibilités de formations.

- **CODEP :** intégrer mieux encore les CODEP en les faisant participer régulièrement aux prises de décisions et en leur proposant des missions de terrain comme la création de fichiers de correspondants (communication, environnement... dans les clubs/SCA) et de fichiers de licenciés souhaitant être informés. Cela solutionnerait de plus un problème de

communication liée à la difficulté de recueillir les adresses mail des licenciés. Informer les clubs et les assister dans le montage de dossiers de demandes d'aides ou de subventions.

- **Clubs** : aller au-devant d'eux avec une présence physique, leur expliquer le fonctionnement du CR Grand Est, de la FFESSM, les convaincre que le CR Grand Est est là pour les aider et non pour leur demander des comptes. Les informer sur les outils que nous pouvons mettre à leur disposition pour leur permettre de trouver de nouveaux adhérents et de fidéliser les anciens (participations à des journées Associations, distribution de tracts toutes boîtes...). Les aider à mettre en valeur les nombreuses activités proposées par la FFESSM.

- **SCA** : les faire participer aux manifestations (salons, foires...) existantes ou à créer. Leur développement passe par un développement conjoint de nos activités et de nos clubs associatifs. Nous sommes complémentaires. La force des uns compense la faiblesse des autres.

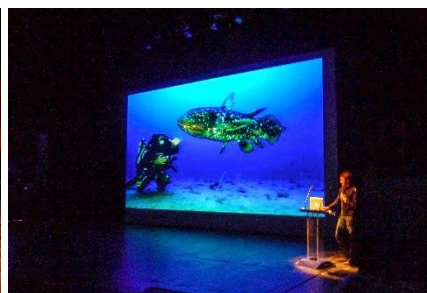
Pour cela, la création d'animations spécifiques regroupant un maximum de personnes est primordiale. Exemples :

- Création d'un colloque des élus
- Journées des licenciés
- Assemblée Générale plus festive
- « Faites de la plongée » dans toute la région Est

- **Se tourner vers l'international** : poursuivre notre ouverture vers nos voisins allemands, belges, luxembourgeois et suisse, faire de notre base fédérale un lieu de rencontre et d'échange, en particulier par la réalisation de colloques internationaux de plongée, de médecine de plongée, de prise en charge du handicap ...

- **Les festivals d'images sous-marines** :

Plusieurs festivals se tiennent dans notre région Grand Est, de diverses portées : locale, régionale, nationale et internationale. Les festivals plus locaux doivent être soutenus.



6° DÉVELOPPER LE SPORT DE HAUT NIVEAU

Ainsi que cela a été développé précédemment, nous distinguons le sport de haut-niveau sur le plan ministériel et le sport de haut-niveau sur le plan fédéral. La pratique sportive de haut niveau doit-être, dans notre système fédéral, entendue de façon plus large que la classification du ministère, même si cette réalité est prise en compte de façon prioritaire au sein de notre comité. En effet, c'est une forme de pratique sportive pour laquelle les jeunes sont prioritairement concernés mais c'est aussi un type de pratique qui nécessite d'être sécurisée : protection de la santé du sportif, lutte contre le dopage, lutte contre les incivilités, développement de la dimension citoyenne du sport, sport et éthique, formation avertie de nos dirigeants et de nos entraîneurs...

Dans cette optique, nous avons privilégié quatre axes :

1. PROMOUVOIR LE TRAVAIL DE NOS COMMISSIONS SPORTIVES ET LES RÉSULTATS DE NOS SPORTIFS

La volonté d'harmoniser le développement des pratiques sportives conduit nécessairement à la promotion du travail de nos commissions et aux résultats de nos sportifs. Le CR Grand Est renforcera ainsi son soutien logistique à l'organisation de manifestations sportives locales, départementales, régionales, nationales voire internationales, de manière à améliorer leur visibilité et assurer ainsi un meilleur rayonnement de nos activités de compétition.

2. AIDER LES CLUBS « FORMATEURS D'EXCELLENCE » SPORTIVE.

La fidélisation de nos sportifs listés et le développement du nombre de nos sportifs à potentiel passe par une nécessaire augmentation de leur volume d'entraînement et donc une mise en adéquation avec leur projet personnel (familial, scolaire, professionnel).

Pour cette raison le CR Grand Est mettra en place pendant cette olympiade, un soutien aux clubs qui ont régulièrement des athlètes sélectionnés dans un collectif équipe de France et listés de haut niveau ou espoirs à savoir actuellement Uckange et Sélestat. L'objectif est de détecter et de préparer de jeunes nageurs avec palmes, dans des conditions optimales pour leur équilibre personnel - volume d'entraînements, aménagement des emplois du temps, suivi scolaire, suivi médical, environnement familial, soutien financier, insertion professionnelle etc. - afin qu'ils accèdent au statut de Haut-Niveau.

7° ATTIRER DE NOUVEAUX PRATIQUANTS.

Attirer de nouveaux pratiquants, c'est promouvoir les actions menées et les réalisations dans nos différentes disciplines compétitives mais c'est également se doter de moyens opérationnels nécessaires à la diffusion des pratiques auprès de nouveaux publics :

- Disposer du matériel nécessaire (mono-palmes, crosses de hockey et palets, gueuses et ventouses pour l'apnée ou le tir) de façon à élargir la base des pratiquants dans laquelle nous identifierons les potentiels haut niveau.

- Disposer de la ressource en cadres pour accompagner ces nouveaux pratiquants et cela sous deux angles :

1. Cadres fédéraux œuvrant annuellement dans les associations.
2. Cadres professionnels susceptibles d'accompagner la pratique lors de manifestations exceptionnelles.

Par ailleurs, le site Internet du CR Grand Est représente un vecteur de communication à développer. Une équipe animée par un chargé de mission s'y attelle dès à présent. Une présence accrue sur les réseaux sociaux, devrait mettre en avant les activités et les résultats des sportifs du comité. Enfin, décliné au niveau de chaque département, ce site permet également de renforcer les actions et les échanges au plan local.

8° LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS.

Une nouvelle charte fédérale a été établie. Elle est étendue à toutes les activités du comité. Un enseignement concernant cette charte est à faire lors de chaque stage de formation, quel que soit le niveau et quel que soit la discipline. Il inclut la citoyenneté, l'honorabilité, la lutte contre les discriminations, la lutte contre les violences et les violences sexuelles.

Perspectives d'avenir.

La prévention contre le dopage doit être soutenue, bien que nous soyons à priori un sport « propre », l'éthique du sportif doit rester un leitmotiv, la dimension sociale du sport encouragée, et la culture sportive de tous nos cadres, améliorée.

9° ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES

- Compétitions :

Réalisation de championnats et de coupes, au niveau régional, national et international. Le comité encouragera toutes ces manifestations pour toutes ses commissions, sans limitation.

- Challenges :

Pour offrir des initiations et confrontations en dehors de disciplines officielles codifiées, notamment des combinés et associations de disciplines qui ne se rencontrent pas habituellement.

10° CRÉATION DU « SPORT SANTÉ »

Il est aujourd'hui clairement démontré que la plongée subaquatique et l'ensemble de ses activités sportives est l'activité physique qui amène le plus de bien-être.



Des expérimentations médicales bien conduites sur les rescapés du Bataclan ou des militaires souffrant du syndrome de stress post-traumatique ont sans aucun doute montré une résilience bien supérieure aux méthodes de référence.

Le côté peu traumatisant de l'activité, du fait que le travail s'effectue en apesanteur ; le côté « méditation pleine conscience » qui concentre l'attention du plongeur sur sa respiration et sur son environnement font que cette activité s'adresse à tout public. En effet, les jeunes n'ayant jamais pratiqué de sport, les seniors, les personnes à qui le médecin prescrit une activité physique adaptée sont tous des pratiquants idéaux pour le sport santé par les activités subaquatiques. Plusieurs lieux de pratique sont concernés :

- Les activités piscines : sport individuel ou collectif, découverte, perfectionnement, « l'aisance aquatique », pratique de l'apnée ou du hockey subaquatique, tir sur cible, plongée sportive en piscine ... sont autant de pratiques possibles avec un encadrement adapté.
- La plongée en milieu naturel : sport de nature, avec sa composante environnementale et biologique s'adresse également à tout public pour un peu que le site de plongée s'y prête, ce qui est le cas avec nos eaux intérieures sans courant ni marée.

Pour cela, nous combinerons deux approches :

- 1° La formation de cadres en sport santé pour en faire de véritables éducateurs sportifs, aptes à gérer les activités physiques adaptées. Plusieurs stages de formation diplômants sont d'ores et déjà planifiés. Nous avons parmi nos formateurs des personnes ressources pour effectuer ces stages certifiants.
- 2° Inciter les personnes concernées à choisir cette pratique pour réaliser leurs APA. Pour cela, nous ferons des campagnes promotionnelles auprès du public concerné :
 - promotion des sports sous-marins pour la santé, mises en œuvre d'actions pour encourager des publics plus ciblés à découvrir certaines de nos activités, dans lesquelles ils pourraient trouver le bien fait d'être dans le milieu aquatique (portance de l'eau, schéma corporel, dépense énergétique, environnement nature ...) : diabétiques, adolescents et jeunes adultes en surpoids, seniors, handicapés, jeunes des quartiers prioritaires de la ville ...
 - et auprès des « prescripteurs » que sont les médecins et les médecins du sport. Cela passe par la formation médicale envers :

- La médecine fédérale : suivi médical des pratiquants, ouverture aux personnes en situation de handicap, ouvertures aux publics « particuliers » telles les personnes diabétiques, les asthmatiques, les personnes hypertendues, celles ayant fait un infarctus du myocarde ...
- Les médecins fédéraux assurent également la surveillance d'épreuves sportives : nage avec palmes, apnée ... Une formation particulière est assurée aux médecins fédéraux, avec un recyclage régulier. L'enseignement du diplôme inter universitaire (DIU) de médecine hyperbare est également partiellement pris en charge par la commission médicale.
- La médecine du sport : pour améliorer la compétence des médecins du sport en plongée subaquatique, un enseignement spécifique est dispensé par nos experts dans les diverses facultés de médecine couvrant la région Est.
- La médecine générale, les rhumatologues, les cardiologues, les pneumologues, les spécialistes de l'apnée du sommeil, les neurologues, les chirurgiens orthopédiques ... sont également concernés par la prescription des APA. Beaucoup de ces médecins seront intéressés par la création du tout nouveau DU de médecine des sports subaquatique créé à Nancy, avec formation conjointe à Luxembourg. Ce DU contribuera à leur formation dans le cadre de la prescription de ces APA et permettra également à cette catégorie de médecin de pouvoir effectuer des CACI à leurs patients en connaissance de cause.

11° FORMATIONS À L'ÉTHIQUE, À LA CITOYENNETÉ, PRÉVENTION DU DOPAGE ET DES CONDUITES ADDICTIVES, PRÉVENTION CONTRE LES VIOLENCES ET LES VIOLENCES SEXUELLES

L'objectif du CR Grand Est est de promouvoir une bonne hygiène de vie afin d'optimiser l'état de santé de nos adhérents. Ceci entre dans l'objectif de la pratique d'une activité sportive pour la prévention de maladies et de la sécurisation de nos activités. La méforme physique est un élément promoteur d'accidents. Le constat d'une population très hétérogène en âge, en santé et en mode de vie nous engage vers une sensibilisation de nos pratiquants sur différents thèmes

- les conduites dopantes volontaires ou non
- les règles du sportif en forme :
 - lutte contre les toxiques (alcool, tabac, cannabis...)
 - lutte contre les excès
 - notions d'hygiène de vie
 - notions d'hygiène alimentaire

Faire prendre conscience à nos licenciés de la dimension comportementale de leurs actions, les amener par une communication adaptée à les faire réfléchir sur leur propre mode de fonctionnement, et ainsi les faire évoluer, voilà l'objectif du projet qui sera mis en œuvre pendant cette olympiade.

Des actions de prévention et de sensibilisation sur la lutte contre la discrimination sous toutes ses formes, contre le dopage et les conduites addictives, la mise en avant du rôle du sport dans la citoyenneté seront conduites à tous les stages de formations, de toutes les commissions.

Les mêmes actions seront menées auprès de nos sportives et de nos sportifs.

Des actions seront menées sur l'accueil du public, qui devront prendre en compte ces éléments. En effet, nous considérons que cet accueil peut permettre de réduire la sédentarité des pratiquants et ainsi contribuer à augmenter le nombre de nos licencié(e)s.

12° DÉVELOPPEMENT DURABLE



Nous analyserons le développement durable sous ses trois volets : social, économique et environnemental.

Notre fédération a créé le label Ecosub qui récompense et valorise les clubs, Codep ou régions qui appliquent ses recommandations et son esprit en matière de développement durable.

Certains clubs et CODEPS sont labellisés, certains clubs et CODEPS ont participé et gagné des trophées ECOSUB récompensant tous les 2 ans des actions dans un thème donné. Ces thèmes ont parcouru les trois volets.

Notre action consistera à informer encore sur ce label, le faire connaître et aider à réaliser la labellisation et la participation aux trophées..

VOLET SOCIAL :

- Participer à la mise en valeur des dimensions sociétales du sport dans son environnement. Cet aspect, très large, est facteur d'intégration.
- Promouvoir le sport pour tous les publics, tous les âges de la vie et tous les territoires.
- Motiver à la réalisation de conventions scolaires et périscolaires. L'obésité des jeunes due en grande partie à l'addiction aux écrans peut être aidée par la vision du monde subaquatique à travers le masque, avec amélioration de la santé physique et mentale. « pour ta santé, remplace ton écran par un masque » pourrait-être un slogan promotionnel auprès des jeunes.
- Mettre en valeur notre richesse culturelle dans les activités subaquatiques.
- Poursuivre la féminisation des cadres (et des pratiquantes) dans nos pratiques, avec poursuite des recherches de moyens de valorisation.
- Développer les actions en faveur des seniors à travers le bien-être et le sport santé (dont le Fitpalmes fait partie), la notion même d'Activité Physique Adaptée (APA) du sport santé répond à cette demande.
- Poursuivre la politique active en matière d'accueil des personnes en situation de handicap.
- Soutenir les valeurs éthiques du sport et la prévention du dopage.
- Se mobiliser pour fidéliser au mieux nos adhérents.
- Prévoir un nouveau format pour les RIPE, davantage ouvert vers les publics non captifs.
- Aider aux déclinaisons départementales avec soutien de ces actions. (Les divers projets pourraient déboucher sur un challenge régional regroupant les challengers, type Inter Ville à caractère ludique et médiatisable).

VOLET ÉCONOMIQUE :

- Penser en termes de viabilité et durabilité en valorisant l'aspect transversal de nos activités au niveau économique et social.
- Renforcer les relations avec les directions chargées du Tourisme afin de promouvoir l'action de nos structures dans le cadre de destinations éco-responsables.

- Passer d'une activité dite de « niche » à une vraie filière des activités subaquatiques dans certains territoires. Cela permet d'autres rapports avec nos institutions.
- Poursuivre des partenariats de confiance avec le monde socio-économique.
- Occuper toute notre place dans les leviers de « l'économie bleue », aux côtés des autres activités économiques.
- Soutenir les mesures locales propres à faciliter le développement des activités subaquatiques, propres à mieux appréhender notre poids socio-économique.
- Élargir le champ partenarial de la fédération en valorisant nos activités qui amènent entre autres aux métiers de la plongée. Ainsi mieux communiquer sur notre engagement éco-durable auprès des jeunes à l'école, favoriser la création de sections plongée dans les établissements scolaires, et créer des filières pour les stagiaires universitaires de sciences, d'animation sportive (etc...).
- Pérenniser la synergie fédérale et la relation secteur professionnel et secteur associatif. Ces deux canaux sont complémentaires.

VOLET ENVIRONNEMENTAL :

- C'est le cœur de métier de notre fédération, nous sommes essentiellement un sport de nature et nous nous devons de la protéger, c'est notre avenir. Sports d'une nature à préserver, et sports d'une nature à vivre.
- Poursuivre et revivifier la convention avec Longitude 181.
- Faire labelliser la région "partenaire engagé pour la nature" par l'OFB : Office Français de la Biodiversité.
- Utiliser et largement diffuser à l'échelon club, les outils existants comme le livret des éco gestes du plongeur responsable.
- Intégrer davantage les outils numériques DORIS et CROMIS pour une meilleure connaissance des espèces et des milieux. Ces outils permettent une implication accrue d'un large public (tels les jeunes de la génération digitale, mais pas seulement) et permettent également une reconnaissance du rôle des plongeurs de la fédération par des institutions scientifiques.
- Poursuivre notre implication dans les actions environnementales menées localement.
- En tant que « Sentinelles bleues » nous sommes compétents en matière d'expertise subaquatique, soutenir et valoriser les sciences participatives, soutenir les actions citoyennes de ramassage de déchets ...
- Soutenir les implications territoriales dans la stratégie de gestion durable des sites de plongée : nos missions sont d'une importance capitale dans ces domaines. Nous sommes les dépositaires de l'héritage de nos plans d'eau.
- Poursuivre la politique d'avoir un chargé de mission régional chargé du développement durable.
- Formation au respect du milieu par les encadrants et enseignants de toutes les disciplines sportives. Depuis plus de 10 ans, la région Grand Est a mis en avant ce respect de la nature

Nous avons entre autres coproduit la charte du plongeur en eau douce "vers une plongée respectueuse de l'environnement". Cette initiative locale conduite par l'association Ried Bleu et le CODEP 67, organe déconcentré du CR Grand Est, est diffusée au niveau international, en particulier par l'association de défense de la nature Longitude 181. Nous avons également réalisé un DVD sur le comportement du plongeur en eau douce, qui a été diffusé à l'ensemble des clubs de la région. Formation des dirigeants et organisateurs de manifestations sportives au respect du milieu : favoriser le covoiturage, utilisation de vaisselle soit recyclable et biodégradable, soit réutilisable. Recherche de labellisation des actions (Agenda 21 du Comité National Olympique et Sportif Français). Notons que nous avons au CODEP 67, le premier site permanent de pratique sportive à avoir obtenu ce label dès 2010. Nous avons également obtenu ce label pour les championnats du monde d'apnée de Mulhouse.

- Nous avons particulièrement retenu l'attention du ministère et des autres associations par nos actions sur le développement durable présentées en plénière et lors d'une « table ronde » aux « assises sport et développement durable » à Metz le 15 octobre 2010. Nous avons également été retenus comme experts aux 6^{ème} assises nationales des sports de nature pour les travaux d'accessibilité de la gravière du Fort. Nous sommes la référence en matière de développement durable en eau douce.

13° CROISSANCE DES EFFECTIFS :

Notre fédération a été impactée par une baisse du nombre de licenciés entre 2013 et 2017. Cette baisse, qui était générale à quasiment toutes les fédérations sportives, nous a préoccupé au plus haut point. Le Grand Est était un peu moins impacté en plongée que la moyenne nationale, mais nous nous devons d'inverser cette tendance. Sur l'olympiade 2017 – 2020, la situation s'est inversée jusqu'en 2020, où la crise sanitaire a fait échouer notre objectif de 10 000 licenciés. Une reprise progressive des licences est à noter, la barre des 9000 licenciés a été dépassée en 2024 avec une augmentation de 3 % et 9148 licenciés.

Une de nos causes de perte de licenciés est bien-sûr les travaux de restaurations ou les fermetures de piscines. En effet, les départements qui perdent le plus de licenciés sont toujours situés dans des zones où il y a des travaux de piscine : la Marne en est un exemple criant, la fermeture de la piscine de Reims ayant entraîné un véritable effondrement de nos cotisants.

Un des moyens imaginés par notre comité a été de proposer une aide financière à la construction de fosses dans les futurs complexes nautiques en échange de la signature d'une convention d'utilisation par les clubs fédéraux. Cette aide peut aller jusqu'à 50 000 €.

Nous souhaitons mener deux actions principales pour corriger la baisse des effectifs :

- améliorer le recrutement des nouveaux membres, en allant au-delà du bouche à oreille. Population jeune (sous-représentée dans nos effectifs licenciés), population scolaire et étudiante, population senior, par la promotion du sport santé,
- fidéliser nos adhérents, en évitant le non-renouvellement de licence à la fin de la première année, par l'amélioration de l'accueil et le suivi personnalisé des nouveaux membres, par un parrainage au sein des clubs.

Nous souhaitons avec l'application de ce plan de développement une croissance de + 5% de licenciés dans la région Grand Est sur l'olympiade.

ACTIONS :

.....
- l'ensemble des actions menées.

EVALUATION :

.....
- nombre de licenciés.

LES MOYENS FINANCIERS.

- La partie principale du financement proviendra des licences.
- Pour avoir les moyens de nos ambitions, il faudra effectuer des demandes de subventions, elles devraient être de l'ordre de 75 114 € en 2024/2025, sur un budget de 261 235 € environ.
- Des démarches en sponsoring, partenariat et mécénat devront être entreprises. Nous avons des élus au comité directeur dont ce sera la principale mission. Ces partenariats seront à développer particulièrement dans le domaine du « Handisub » et du sport santé.

CONCLUSION.

Ce plan de développement se veut dans le prolongement des actions menées par notre équipe depuis 2013. Il repose sur l'expérience acquise. Il offre une synthèse des réflexions menées par les nouveaux élus et des pratiques mises en place dans la précédente olympiade.

Il se veut résolument pertinent par rapport aux souhaits et aux attentes de nos pratiquants d'une part, et de nos autorités de tutelle d'autre part. L'innovation et le refus des dogmes soutiendront cette réactivité tout au long de l'olympiade.

Nos ambitions restent fortes sur des thématiques comme la promotion de nos activités auprès de tous les publics, le sport et la santé, la sécurisation des pratiques et le respect de l'environnement et l'amélioration de la communication dans toutes ses dimensions. Elles sont donc parfaitement en cohérence avec les actions et vœux gouvernementaux visant à améliorer les conditions des pratiques sportives dans le cadre d'une stratégie de développement responsable.

Avec l'aide de nos partenaires, nous sommes certains d'être à même de relever les nouveaux défis que nous nous sommes fixés, en poursuivant les actions réalisées ou mises en œuvre.



« Une équipe soudée au service des licenciés pour progresser ensemble »

Pour le comité, le président, Thomas ANTH



Thomas ANTH

Président

Fédération Française d'Étude et de Sports Sous-Marins
Comité Régional Grand EST

p. 06 09 92 36 43

a. 19 rue du chemin de fer 67460 Souffelweyersheim

w. www.ffessmest.fr e. president@ffessmest.fr